Conseil de la langue française

Commentaires sur le rapport:

PROSPECTIVE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Québec

Commentaires sur le rapport:

PROSPECTIVE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

90-05569/

Cet ouvrage a été publié par
le service des communications
du Conseil de la langue française
sous la direction de Léo Gagné

Collaboration :

Line Bilodeau
Diane Fleury

c 1987 Éditeur officiel du Québec

Dépôt légal - 4e trimestre 1987

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-18089-5

Commentaires sur le rapport:

PROSPECTIVE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

par:

André Bernard
Professeur de sciences politiques
Université du Québec à Montréal

Paul Bernard
Professeur de sociologie
Université de Montréal

Gabriel Gagnon
Professeur de sociologie
Université de Montréal

Hubert Guindon
Professeur de sociologie
Université Concordia

Pierre-André Julien
Professeur de sciences politiques
Université du Québec à Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 1

CHAPITRE PREMIER : Extraits du rapport de l'Institut Gamma sur la prospective de la langue française au Québec..... 5

1. Les éléments d'une scénarisation exploratoire..... 7

1.1. Explication de l'étape de prospective exploratoire... 7
1.1.1. Horizon prévisionnel..... 8
1.1.2. Scénarios exploratoires ou projectifs..... 8
1.1.3. Scénarios normatifs..... 8

1.2. Grille d'analyse des scénarios..... 9

1.3. Résumé des tendances et des faits porteurs d'avenir.. 10

2. Trois scénarios plausibles..... 17

2.1. Le scénario "Porto Rico" (québécitude maximale au prix de la marginalisation économique)..... 17
2.1.1. Description sommaire..... 17
2.1.2. Le scénario-cheminement..... 17
2.1.3. Le scénario-situation..... 23
2.1.4. Probabilité de réalisation..... 24

2.2. Le scénario "Louisiane" (croissance économique accélérée au prix de la perte de l'identité culturelle).... 24
2.2.1. Description sommaire..... 24
2.2.2. Le scénario-cheminement..... 24
2.2.3. Le scénario-situation..... 28
2.2.4. Probabilité de réalisation..... 28

2.3. Le scénario de la "francophonie créatrice"..... 32
2.3.1. Description sommaire..... 32
2.3.2. Le scénario-cheminement..... 32
2.3.3. Le scénario-situation..... 34
2.3.4. Probabilité de réalisation..... 35

CHAPITRE II : Réaction à l'étude de l'Institut Gamma sur l'avenir de la langue française au Québec par André Bernard..... 37

1. La démographie..... 40

2. La technologie et l'économie..... 40

3. La politique..... 42

4. Les transformations socioculturelles..... 43

5. Un scénario pour l'an 2000..... 44

CHAPITRE III : L'avenir du français au Québec, d'alpha à... Gamma par Paul Bernard..... 47

1. Une proposition politique implicite..... 49

2. Économisme et élitisme..... 51

3. Des scénarios aux paramètres hétéroclites..... 53

4. Un objet curieusement découpé..... 55

5. Jalons pour d'autres scénarios..... 58

CHAPITRE IV : Prospective de la langue française au Québec, commentaires de Gabriel Gagnon..... 61

1. Les variables motrices..... 63

1.1. Démographie..... 63

1.2. Technologie..... 63

1.3. Économie..... 64

1.4. Politique..... 64

1.5. Transformations socioculturelles..... 65

2. Les scénarios..... 67

2.1. L'hypothèse de base..... 67

2.2. L'hypothèse "Porto Rico"..... 67

2.3. Le scénario "Louisiane"..... 68

2.4. La francophonie créatrice..... 69

CHAPITRE V : Le "Québec rêvé" de Gamma par Hubert Guindon..... 71

CHAPITRE VI : Prospective de la langue française au Québec, commentaires de Pierre-André Julien..... 83

Introduction..... 85

1. Critique d'ensemble..... 85

1.1. Remarques sur le chapitre I..... 86

1.2. Remarques sur le chapitre II : L'évolution démographique..... 86

1.3. Remarques sur le chapitre III : La révolution technologique..... 88

1.4. Remarques sur le chapitre IV : La variable économique 89

1.5. Remarques sur le chapitre V : La variable politique.. 91

1.6. Remarques sur le chapitre VI : Les transformations socioculturelles..... 93

1.7. Remarques sur le chapitre VII : Les éléments d'une scénarisation exploratoire..... 94

1.8. Remarques sur le chapitre VIII : Les trois scénarios "plausibles"..... 95

2. Un scénario technique pour la francophonie au Québec..... 96

INTRODUCTION

Quelles sont les avenues qui s'offrent au Québec comme société francophone ? Laquelle de ces avenues devrait-il ou voudra-t-il choisir ?

Depuis sa création, le Conseil de la langue française a observé la situation linguistique québécoise, il s'est informé, il a consulté, il a tâché de photographier le plus fidèlement possible la réalité, afin d'éclairer et d'orienter l'action immédiate ou à moyen terme.

Son regard s'est porté aussi plus loin, et le départ d'une réflexion concertée sur l'avenir a été donné en 1983, lorsque le Conseil a prié 12 personnalités d'exposer leurs perceptions et leurs suggestions sur l'avenir du français[1].

Il fallait davantage. C'est alors que le Conseil a eu recours à l'Institut Gamma, dirigé par Kimon Valaskakis[2]. Après avoir relevé les tendances lourdes et les faits porteurs d'avenir dans les variables motrices de l'environnement extérieur à la langue, à savoir : démographie, technologie, économie, politique, culture et valeurs, l'Institut Gamma a élaboré des scénarios plausibles sur l'avenir du français au Québec.

Cette pièce importante versée au dossier de l'avenir a suscité beaucoup de réactions, positives ou négatives, au sein du Conseil comme à l'extérieur. Elle a nourri la réflexion du Conseil et le débat public. Face à ces réactions, le Conseil a jugé bon de demander à cinq universitaires québécois, de formation et de lieu de travail différents, de rédiger dans un court texte leurs principaux commentaires sur l'ensemble du texte. Ces réactions sont colligées dans le présent Notes et documents, de façon à ce qu'elles soient accessibles à tous ceux qui s'intéressent à cette question et continuent d'y réfléchir.

---

1 Douze essais sur l'avenir du français au Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Documentation du Conseil de la langue française", nº 14, 207 p.

2 Perspective de la langue française au Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Documentation du Conseil de la langue française", nº 25, 283 p.

Pour faciliter la lecture et donner une autonomie à cet ouvrage, on a cru bon de reprendre quelques extraits du rapport de l'Institut Gamma (les chapitres VII et VIII) et on présente dans les chapitres subséquents les commentaires

- d'André Bernard, professeur de sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal ;

- de Paul Bernard, professeur de sociologie à l'Université de Montréal ;

- de Gabriel Gagnon, professeur de sociologie à l'Université de Montréal ;

- de Hubert Guindon, professeur de sociologie de l'Université Concordia ;

- de Pierre-André Julien, professeur en sciences politiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

CHAPITRE PREMIER

EXTRAITS DU RAPPORT DE L'INSTITUT GAMMA SUR LA PROSPECTIVE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

1. LES ÉLÉMENTS D'UNE SCÉNARISATION EXPLORATOIRE[1]

1.1. EXPLICATION DE L'ÉTAPE DE PROSPECTIVE EXPLORATOIRE

Dans la première partie de cette étude, nous avons tenté de présenter la dynamique et l'évolution de la langue française au Québec par l'analyse des trajectoires probables de cinq variables en amont : la démographie, la technologie, l'économie, la politique et le socioculturel (système des valeurs). Cette étape a non seulement identifié les variables motrices, mais a aussi projeté leur cheminement probable dans l'avenir à partir de l'identification de tendances lourdes et de faits porteurs d'avenir. En effet, la récapitulation des 25 tendances lourdes et des sept faits porteurs d'avenir est présentée aux tableaux-synthèses 1 et 2. On remarquera qu'en plus de l'identification de la tendance ou du fait porteur d'avenir (F.P.A.), nous examinons les impacts probables, dans chacun des cas, sur la langue française dans le monde, au Canada et au Québec. À partir de cette matrice d'évolution probable des processus étudiés, nous construisons les scénarios.

Il importe de rappeler que l'étape de prospective exploratoire vise la réduction de la zone d'ignorance qu'est l'avenir. Par conséquent, l'élaboration d'un très grand nombre de futuribles (par exemple 15 ou 20 scénarios) n'est pas utile. Il serait, au contraire, beaucoup plus utile de se cantonner à un nombre relativement restreint de scénarios. Ensemble, ces scénarios constituent la zone des futurs plausibles mais, avant de les présenter, rappelons le sens précis des différents concepts utilisés.

---

[1] Kimon Valaskakis, Prospective de la langue française au Québec, Rapport de l'Institut Gamma, 1986, chapitre VII, Les éléments d'une scénarisation exploratoire, pp. 221 - 232.

1.1.1. Horizon prévisionnel

Notre analyse nous porte à retenir un horizon privisionnel de 10 à 25 ans. Le court et le moyen terme sont trop tributaires du présent. Dans un domaine comme l'évolution linguistique, les tendances lourdes se manifestent à plus long terme.

1.1.2. Scénarios exploratoires ou projectifs

Il s'agit de scénarios comportant les futurs logiques du présent, c'est-à-dire la projection des tendances et des faits porteurs d'avenir et leur organisation en scénarios alternatifs. Le critère de classement de ces scénarios n'est pas leur souhaitabilité ou leur non-souhaitabilité, mais leur plausibilité, c'est-à-dire leur probabilité de réalisation.

1.1.3. Scénarios normatifs

Ces scénarios exigent des jugements de valeur explicites et se situent dans une grille d'analyse allant du non souhaitable au souhaitable. Nous n'avons pas construit de scénarios normatifs, puisqu'ils débordent le mandat de cette étude. Nous allons néanmoins émettre une opinion normative sur les scénarios exploratoires à partir de notre lecture de l'évolution du système des valeurs du Québec.

Extrapolation raisonnée

La méthode de prévision utilisée pour identifier les tendances, les faits porteurs d'avenir ainsi que les scénarios exploratoires peut varier. On peut utiliser des méthodes purement mécaniques (extrapolation simple) ou très qualitatives (jugements d'experts par la méthode Delphi, etc.). La méthode retenue ici se situe entre les deux. Il s'agit d'une extrapolation raisonnée, qui diffère de l'extrapolation simple dans le sens qu'elle est modifiée et enrichie par une analyse du comportement des acteurs. Elle est basée sur le jugement raisonné et analytique de l'auteur proposant l'extrapolation.

1.2. GRILLE D'ANALYSE DES SCÉNARIOS

Les trois scénarios que nous allons présenter dans les pages suivantes seront comparés à partir d'une grille d'analyse qui se lit comme suit :

- Description sommaire du scénario : Dans cette première section, nous présentons les idées-forces du scénario et son élément central.

- Le scénario-cheminement : Dans cette seconde section, nous identifions le cheminement chronologique du scénario à partir du présent vers l'horizon prévisionnel retenu.

- Le scénario-situation : Dans cette troisième section, l'aboutissement du scénario est examiné en fonction de la situation qui devrait prévaloir à la suite du cheminement précédemment décrit.

- Probabilité subjective : Enfin, nous présentons notre évaluation subjective de la probabilité de réalisation du scénario. Cette évaluation se fait en fonction de l'information disponible en 1985, au moment de la rédaction. Cependant, il est clair que, dans la mesure où l'information change dans le temps, une évaluation semblable en 1990 pourrait avoir des conclusions très différentes. Il ne faut pas oublier la possibilité de ce qu'on appelle un effet d'annonce : si une étude prospective met en garde contre un scénario X en le qualifiant à la fois de très probable et de peu souhaitable, il est possible que les acteurs concernés prennent des mesures correctives afin d'empêcher sa réalisation. Par conséquent, dans un temps ultérieur, la probabilité de réalisation du scénario X peut s'affaiblir. Loin de réduire l'utilité de la démarche prospective, l'effet d'annonce est au contraire l'élément le plus pragmatique et nécessaire de celle-ci. En effet, dans la mesure où l'on souhaite mieux prévoir l'avenir dans le but de choisir un futur souhaitable et volontariste, l'effet d'annonce permet de changer ce cap et de réaligner le tir vers les objectifs effectivement choisis comme prioritaires.

1.3. RÉSUMÉ DES TENDANCES ET DES FAITS PORTEURS D'AVENIR

Vingt-cinq tendances et sept faits porteurs d'avenir examinés dans les chapitres précédents nous portent à une conclusion d'ensemble qui se lit comme suit. L'effet conjugué de l'évolution des variables motrices crée une situation contradictoire : avance du français au Québec et recul à l'extérieur.

L'avance du français au Québec, phénomène à la fois observable dans le passé récent et susceptible de prolongement dans l'avenir est le résultat de la politique linguistique québécoise et des mouvements démographiques interprovinciaux. L'institutionnalisation du français comme langue principale du Québec est un effet directement attribuable à la législation linguistique (lois 63, 22 et 101) et aux mouvements migratoires.

En effet, le solde migratoire négatif du Québec pendant les années 70 a eu comme effet non anticipé de renforcer le français au Québec et ce, pour deux raisons : ceux qui sont restés ou qui continuent à venir sont des francophones ou des allophones "francophonisables". Il y a eu, par conséquent, un renforcement de la majorité francophone et un affaiblissement du groupe de pression antifrancophone.

Quant au recul relatif du français à l'extérieur du Québec, il est le résultats de l'effet combiné de tendances technologiques et économiques. L'informatisation à l'échelle globale, les impératifs du virage technologique et le rôle moteur que joue le monde anglo-saxon dans cette nouvelle forme d'industrialisation se traduisent par une domination de l'anglais et l'essor d'autres langues naturelles (espagnol, russe, arabe, chinois) et de certaines langues artificielles (informatique, etc.).

À partir de ce double constat d'avance au Québec et de recul mondial, trois scénarios à long terme se dessinent. Le premier, que nous appelons "Porto Rico", consacre la québécitude au Québec, mais au prix d'une marginalisation économique, un peu comme Porto Rico, qui a maintenu dans le passé son identité culturelle en sacrifiant son intégration économique au sein des États-Unis. Il s'agirait en fait d'un retour à une "forteresse Québec" ou d'un Québec "maximal" préconisé par certains nationalistes.

Le second scénario est un peu l'inverse et nous l'appelons le scénario "Louisiane". En effet, cet État américain a implicitement choisi l'assimilation volontaire, qui a apporté avec elle le développement économique, mais qui a aussi coûté cher aux Louisianais. Leur culture française est devenue plus folklorique et nostalgique que réelle. Pour le Québec, le scénario de la Louisiane signifie une assimilation elle

aussi volontaire, soit par l'émigration physique vers les provinces anglophones, soit par l'assimilation psychologique. Celle-ci s'opère par transfert linguistique quand la langue d'usage passe du français à l'anglais.

Mais entre Scylla et Charybde, il existe un scénario mitoyen, qui est d'ailleurs le plus souhaitable. Il s'agit de l'essor du français non par la marginalisation, mais par sa vitalité. Selon cette hypothèse, on ne peut défendre le français au Québec, sans en même temps, le développer dans toute la francophonie.

Nous examinerons à tour de rôle chacun de ces scénarios dans le prochain chapitre.

TABLEAU-SYNTHÈSE 1

Résumé des tendances lourdes et leur impact probable sur l'avenir de la langue française au Québec

Tendance lourde		Impact linguistique probable		
		Monde	Canada	Québec
1.	Baisse du poids démographique du Québec au sein du Canada	Neutre	Négatif	Légèrement négatif
2.	Baisse du poids démographique des francophones unilingues au Canada	Légèrement négatif	Négatif	Légèrement négatif
3.	Hausse du bilinguisme au Canada	Légèrement positif	Très positif	Positif
4.	Réduction du poids démographique des francophones unilingues dans le monde	Très négatif	Négatif	Négatif
5.	Accroissement du poids démographique des francophones unilingues au Québec	Légèrement positif	Légèrement positif	Très positif
6.	Croissance du bilinguisme au Québec	Neutre	Légèrement positif	Légèrement positif
7.	Maintien du bilinguisme officiel du gouvernement fédéral	Légèrement positif	Très positif	Légèrement positif
8.	Émergence de nouveaux langages informatiques et d'une culture visuelle et idéographique menaçant toutes les langues nationales	Négatif	Négatif	Négatif

TABLEAU-SYNTHÈSE (SUITE)

Tendance lourde		Impact linguistique probable		
		Monde	Canada	Québec
9.	Recul du français scientifique et technique devant l'anglais	Très négatif	Très négatif	Très négatif
10.	Participation accrue du Québec dans la révolution technologique	Effet polyvalent	Effet polyvalent	Effet polyvalent
11.	Mobilité transnationale accrue des facteurs de production	Indéterminé	Probablement négatif	Probablement négatif
12.	Désindustrialisation, réindustrialisation, nécessité d'un redéploiement industriel	Indéterminé	Probablement négatif	Probablement négatif
13.	Croissance sans emploi: chômage devient problème numéro un	Indéterminé	Négatif	Négatif
14.	Accroissement du pourcentage des cadres francophones au Québec	Légèrement positif	Positif	Très positif
15.	Stabilisation de l'écart du revenu entre francophones et anglophones à 5 % - 10 % en faveur des derniers	Indéterminé	Légèrement négatif	Légèrement négatif
16.	Neutralité croissante des consommateurs québécois concernant la langue de consommation	Négatif	Négatif	Négatif

TABLEAU-SYNTHÈSE (SUITE)

Tendance lourde		Impact linguistique probable		
		Monde	Canada	Québec
17.	Essor du français en tant que langue du travail au Québec	Positif	Positif	Très positif
18.	Présence accrue du gouvernement fédéral en matière de politique linguistique	Légèrement positif	Positif	Probablement négatif
19.	Léger avantage des forces centrifuges sur les forces centripètes au Canada	Insignifiant	Négatif	Légèrement positif
20.	Avantage de la tendance privatisante par rapport à la tendance dirigiste au Canada et au Québec	Insignifiant	Négatif	Négatif
21.	Nationalisme québécois adulte et conservateur	Insignifiant	Légèrement positif	Négatif
22.	Ouverture croissante de la société québécoise sur le monde extérieur	Légèrement positif	Positif	Potentiellement négatif
23.	Tendance vers la "démassification", le "désinstitutionnalisation", la "déformalisation"	Indéterminé	Indéterminé	Probablement négatif
24.	Pluralisme, hétérodoxie, altérité	Indéterminé	Indéterminé	Négatif
25.	Émergence d'une élite duale québécoise: entrepreneurs contre nationalistes	Légèrement positif	Légèrement positif	Potentiellement négatif

TABLEAU-SYNTHÈSE 2

Quelques faits porteurs d'avenir et leur impact potentiel sur la langue française

Fait porteur d'avenir		Impact linguistique probable		
		Monde	Canada	Québec
1.	Possibilité d'un solde migratoire positif pour le Québec de francophones et "francophonisables" à la suite de politiques d'accueil appropriées	Neutre	Positif	Très positif
2.	Amplification du bilinguisme franco-anglais au Canada	Légèrement positif	Très positif	Positif
3.	Amplification du bilinguisme au Québec	Neutre	Légèrement positif	Légèrement positif
4.	Possibilité d'augmenter le nombre de francophones (langue seconde ou troisième) dans le monde	Positif	Positif	Positif
5.	Un virage technologique et économique québécois orienté vers l'exportation peut militer en faveur de l'adoption de la stratégie japonaise: exporter en anglais	Négatif	Négatif	Négatif
6.	Essor accéléré de l'économie informelle qui devient dominante	Indéterminé	Probablement négatif	Probablement négatif
7.	Succès de la société de concertation à la japonaise et son émulation en Occident pourrait militer en faveur d'un nouveau dirigisme étatique	Indéterminé	Probablement positif	Probablement positif

TABLEAU-SYNTHÈSE 3

Les futurs plausibles de la langue française au Québec

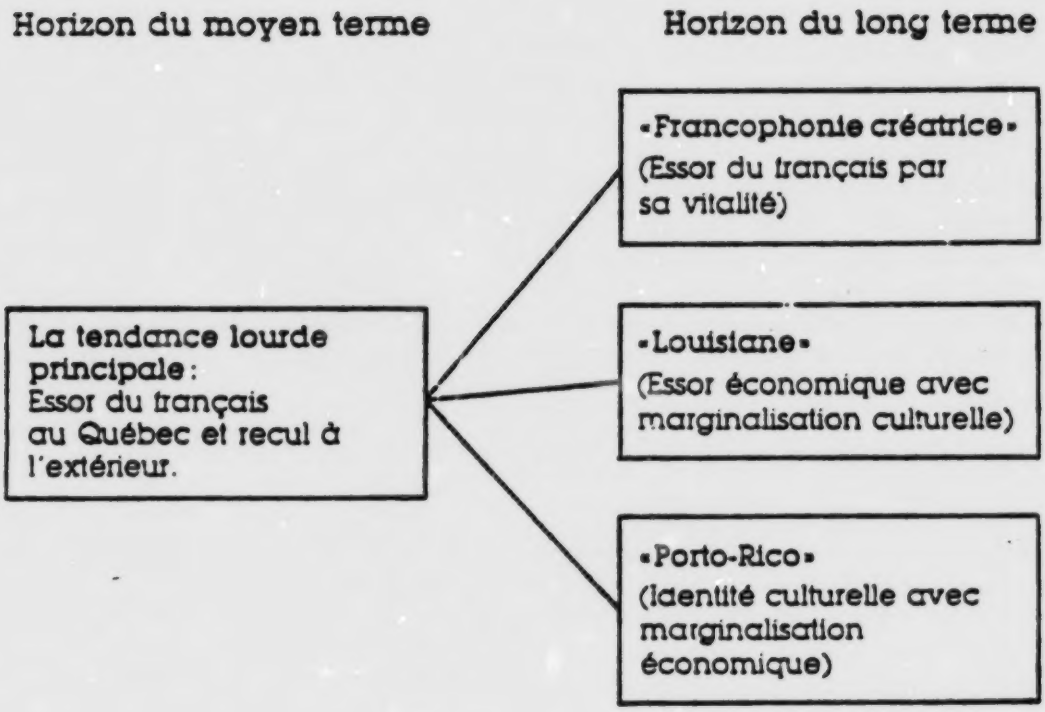

2. TROIS SCÉNARIOS PLAUSIBLES[2]

2.1. LE SCÉNARIO "PORTO RICO" (QUÉBÉCITUDE MAXIMALE AU PRIX DE LA MARGINALISATION ÉCONOMIQUE)

2.1.1. Description sommaire

- Le français au Québec est en expansion lente mais sûre. Cette expansion se prolonge dans les années 80 et 90.

- Le français au Canada est en déclin. Le bilinguisme officiel devient de plus en plus nominal. Les pouvoirs publics acceptent tacitement le principe d'une frontière linguistique canadienne : français au Québec / anglais ailleurs. Le bilinguisme volontaire des anglophones canadiens, phénomène du début des années 80, devient moins répandu. À la place, un bilinguisme anglo-espagnol prend de l'ampleur aux États-Unis et au Canada.

- Le français dans le monde est en net recul à cause du manque d'intérêt pour la défense du français dans les pays francophones.

- La résultante est un Québec à la fois francophone et marginalisé.

2.1.2. Le scénario-cheminement

Ce scénario s'appuie sur les quatre éléments suivants :

1. Maintien d'une législation linguistique rigoureuse
   La loi 101, principal instrument de la défense du français au Québec, est maintenue avec de légères modifications. Les principes qui la sous-tendent sont acceptés par les gouvernements québécois des années 80.

---

2 Kimon Valaskakis, Prospective de la langue française au Québec, Rapport de l'Institut Gamma, 1986, chapitre VIII, Trois scénarios plausibles, pp. 233 - 255.

2. L'écart des régimes fiscaux entre le Québec et le reste du Canada se maintient.

L'attraction du Québec comme lieu d'implantation industriel est réduite par un fardeau fiscal jugé lourd. Il existe un différentiel stable entre le revenu après impôt d'un cadre supérieur résidant au Québec. L'effet conjugué des restrictions linguistiques et de l'imposition excessive est dissuasif. Il en résulte une difficulté chronique à attirer des cadres supérieurs et entrepreneurs de haut calibre au Québec.

3. Essor de la façade pacifique de l'Amérique du Nord. Atrophie de la façade atlantique

Le développement du "Pacific Rim" continue et s'accélère, alimenté par la vitalité du Japon et des nouveaux pays industriels de l'Asie du Sud-Est (Taiwan, Corée, Singapour, Hong-Kong). Le Canada se tourne de plus en plus vers le Pacifique car l'essor de la façade pacifique est accompagné d'une stagnation, voir même d'une atrophie de la façade atlantique. La Communauté économique européenne et le Nord-Est du continent américain sont en voie de désindustrialisation involontaire.

4. Mouvement accéléré Nord-Sud en ce qui concerne le capital, la technologie de pointe et les ressources humaines. La ceinture de soleil l'emporte sur la ceinture de neige.

Le déplacement de l'axe économique nord-américain se fait non seulement d'Est en Ouest, mais du Nord vers le Sud. Ce phénomène se prolonge depuis les années 70. Il est renforcé par le coût élevé de l'approvisionnement énergétique dans la ceinture de neige (coût de chauffage, etc.) et l'importance accrue des facteurs subjectifs dans les décisions de localisation industrielle. L'intégration verticale de la division internationale du travail sous l'égide

de la firme multinationale permet à cette dernière une marge de manoeuvre considérable. À égalité d'avantages, elle choisit de se localiser "au soleil". A fortiori, si les avantages ne sont pas égaux -- si, par exemple, le coût de la main-d'oeuvre est moins élevé dans la ceinture de soleil -- elle se localisera là-bas plutôt qu'ici.

5. Le solde migratoire négatif du Québec se maintient

La conjugaison des événements 2, 3 et 4 accélère la dépopulation du Québec. Ceux qui partent sont :

- les anglophones de vieille souche ;
- les allophones de seconde génération ;
- les francophones très qualifiés qui sont bilingues.

Ceux qui ne viennent plus (ou viennent moins) sont :

- les allophones qualifiés et bilingues ;
- les anglophones du reste du Canada.

Du reste, la montée du chômage au Québec et ailleurs, en raison de la transition vers une société à haute technicité, milite en faveur d'une restriction de l'immigration au Canada et au Québec.

6. Le français se confirme en tant que langue d'usage principale au Québec

Le départ des anglophones, des francophones et des allophones bilingues laisse au Québec des francophones unilingues moins mobiles. Le résultat est la consécration de la suprématie du français au Québec. Non seulement le français est la langue officielle, mais c'est aussi la langue d'usage.

7. Prime au bilinguisme québécois

Les forces du marché (Québec unilingue français dans une Amérique du Nord anglophone et hispanophone) créent une demande pour une élite bilingue qui agirait comme pont entre ces deux entités. Par conséquent, une "prime au bilinguisme" devient de plus en plus évidente au Québec. Elle se traduit par des revenus plus élevés pour les bilingues.

8. Maintien de l'écart de revenu entre Québécois anglophones ou bilingues d'une part et les Québécois francophones unilingues d'autre part

Pour les raisons mentionnées au paragraphe 7 ci-dessus, la prime au bilinguisme reçue surtout par les anglophones ou allophones tend à maintenir un écart de revenu de 5 % à 10 % entre ce groupe et la majorité francophone.

9. Virage technologique réussi au Québec, mais orienté vers la substitution aux importations et non vers l'exportation

Le virage technologique québécois est réussi. Le Québec s'informatise et se modernise à grands pas. La traduction et l'adaptation de logiciels étrangers se poursuit. Cependant, le caractère de ce virage prend la forme d'une substitution aux importations et non de l'exportation de logiciels. La clientèle francophone dans le monde existe bien, mais la concurrence de la France s'avère forte. Le gouvernement français met tous ses efforts pour occuper ce créneau. Avec ses ressources beaucoup plus considérables, la France arrive à vaincre la concurrence québécoise. Par conséquent, l'effort technologique du Québec se tourne vers la protection du marché local, avec ou sans la participation française. Quelques projets de coopération sont prévus, mais surtout en ce qui concerne le marché québécois (par exemple, les ordinateurs scolaires).

10. Au Canada, l'appui officiel à la francophonie hors Québec est en recul

Le gouvernement Mulroney semble s'orienter vers un compromis linguistique : acceptation de la suprématie française au Québec contre abandon de toute politique de défense effective du français hors Québec. Une frontière linguistique est acceptée par les deux parties, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Au Québec, on parle français. Ailleurs, on parle anglais. Le bilinguisme officiel est maintenu comme politique du gouvernement fédéral mais, en dehors des instances gouvernementales et de la région de la capitale du Canada, Ottawa-Hull, il reste très nominal. La perte de puissance politique de groupes de pression tels que les anglophones du Québec (dépeuplés et réconciliés au fait français) et les Franco-Manitobains (un groupe politiquement faible) renforce cette politique.

11. Assimilation accélérée des francophones hors Québec

L'appui fédéral devenant de plus en plus tiède et devant le désintérêt du gouvernement du Québec, les francophones hors Québec s'assimilent à la majorité anglophone. La francophonie devient une affaire familiale, voire exotique, pour ceux qui s'intéressent à redécouvrir les racines. Mais la tendance s'oriente vers le transfert linguistique pur et simple.

12. Recul du bilinguisme volontaire anglo-français en dehors du Québec

La "prime à la francophonie comme langue seconde" a été un facteur qui a renforcé le bilinguisme volontaire des anglophones hors Québec dans les années 70 et dans la première moitié des année 80. Cette prime était due au fait que, pour réussir sur la scène fédérale, il était préférable d'être bilingue. Comme l'ont compris à leurs dépens certains candidats à la

chefferie des deux partis fédéraux en 1984, l'unilinguisme anglophone peut interdire l'accès au pouvoir. M. John Crosbie en était le meilleur exemple. Sa phrase malheureuse qui comparait le français au chinois ("Je ne parle pas non plus le chinois") lui a probablement coûté la chefferie. Le bilinguisme devient donc nécessaire pour se porter candidat non seulement au poste suprême, mais aussi à d'autres postes importants (ministre, sous-ministre, président de société de la couronne, etc.). Si la tendance va vers la notion de frontière linguistique (événement no 10 de notre scénario-cheminement), le bilinguisme perdra son importance. On peut donc imaginer que la tendance vers le bilinguisme volontaire deviendra éventuellement moins forte. On peut même prétendre qu'un nouveau bilinguisme pourra être à la mode dans les années à venir. Si le Canada continue à s'intégrer économiquement aux États-Unis (accords du GATT, mobilité des capitaux), il deviendra raisonnable de parler d'une prime au bilinguisme anglo-espagnol. Certaines projections parlent d'une Amérique quasi bilingue en l'an 2000 : anglais et castillano. Le castillano est en nette progression. Les hispanophones représentent un marché énorme dans l'hémisphère occidental, alors que le français serait cantonné aux frontières du Québec. Par conséquent, on peut prévoir un recul de la francophonie comme langue seconde, hors Québec.

13. <u>Déclin du français dans le monde</u>

Cette tendance s'appuie sur la régression observée du français scientifique et technique dans le monde. Elle est renforcée par :

- la "créolisation" du français. L'émergence d'une langue hybride, surtout scientifique, en serait la cause ;

- le déclin des langages nationaux en faveur de langages informatiques et visuels ;

- la nécessité de plus en plus grande d'une langue scientifique mondiale qui serait vraisemblablement l'anglais ;

- l'essor d'autres langues . telles que le russe, l'espagnol, le chinois et le japonais ;

- la passivité des autorités compétentes dans les pays francophones ou leur préférences pour des mesures défensives purement coercitives.

2.1.3. Le scénario-situation

L'aboutissement du scénario-cheminement que nous avons décrit serait un scénario-horizon à long terme, qui serait caractérisé par les éléments suivants :

- Un Québec "maximal"

Ce que le Groupe interuniversitaire de prospective québécoise a appelé un Québec maximal ou la "québécitude" (l'élément subjectif d'appartenance à une culture québécoise), se réaliserait ou s'exprimerait par la suprématie de la langue française.

- ... mais menacé d'isolement

Le prix de l'investissement en "québécitude", s'il est réalisé par des mesures seulement défensives, serait la menace d'isolement. La variable inquiétante est l'existence du contre-courant : avance du français au Québec / recul ailleurs. Ce contre-courant ne peut qu'avoir un effet d'augmentation du coût global de la francisation du Québec. La marginalisation mondiale d'une langue augmente ses coûts d'opération dans un lieu donné. Il faut traduire, adapter et modifier la culture mondiale, les nouvelles idées et les nouveaux courants de pensée. Le coût de ce décodage pourrait devenir très substantiel.

2.1.4. Probabilité de réalisation

Les conditions de réalisation de ce scénario dépendant surtout de l'évolution future du nationalisme québécois. Si la thèse d'un Québec maximal revient en force dans les années 90 (peut-être à la suite d'échecs du fédéralisme), ce scénario devient plausible. Il suppose que le Québécois mettra son identité culturelle bien avant l'avantage économique et qu'il sera prêt à faire de grands sacrifices pour préserver cette identité. Sur la base des informations disponibles à la date de rédaction (début 1986), ce scénario est moins probable aujourd'hui qu'il y a cinq ans.

2.2. LE SCÉNARIO "LOUISIANE" (CROISSANCE ÉCONOMIQUE ACCÉLÉRÉE AU PRIX DE LA PERTE DE L'IDENTITÉ CULTURELLE)

2.2.1. Description sommaire

Comme le scénario précédent, celui-ci se base sur le prolongement des mêmes tendances. Cependant, la réaction québécoise est différente. L'élite québécoise opte pour l'assimilation volontaire. Plusieurs postulats sous-tendent ce scénario.

2.2.2. Le scénario-cheminement

1. Le français au Québec est en expansion lente mais sûre

   Cette expansion se prolonge dans les années 80 et 90.

2. Le français au Canada est en déclin

   Le bilinguisme officiel devient de plus en plus nominal. Le processus d'assimilation des francophones hors Québec risque de se poursuivre au cours des prochaines années. En outre, le poids démographique des francophones au Canada tend à décroître.

3. Le français dans le monde est en net recul à cause du manque d'intérêt pour la défense du français dans les pays francophones

4. Maintien de la législation linguistique coercitive et défensive au Québec

5. Laisser-faire et non-interventionnisme du gouvernement fédéral en matière de législation linguistique

6. Transfert linguistiques accélérés de francophones

Ici, l'option de l'élite québécoise est différente. La législation linguistique peut imposer le français comme langue officielle, mais pas comme langue d'usage. Les transferts linguistiques (changement de langue d'usage) se font en dépit de la législation.

En dernière analyse, le transfert linguistique est plus dangereux que l'émigration, car le francophone devient anglophone et il le reste. Il modifie l'équilibre démographique en faveur des anglophones.

L'essor de l'anglais "usaïque" au Québec est une tendance qui n'a pas été enrayée par la loi 101. En 1971, 24 450 francophones passaient à l'anglais. En 1981, malgré la loi 101, 24 230 passaient à l'anglais. En 1982, un tiers des allophones continuaient à envoyer leurs enfants dans des écoles maternelles anglophones. Leur clientèle comptait des francophones (7 %), anglophones (75 %) et allophones (18 %). Les francophones admissibles à l'école anglaise sont passé de 19 334 à 13 270 de 1971 à 1981 et les anglophones admissibles à l'école anglaise mais qui ont préféré l'école française sont passés de 2 241 à 3 533. On voit, en conséquence, que le pouvoir d'attraction du français est resté relativement faible.

7. Solde migratoire négatif Québec -- Canada/États-Unis

Le Québec ne retient plus son élite francophone et anglophone. Elle s'en va. Les jeunes anglophones continuent à quitter comme ils l'ont fait depuis le début des années 60. Leur choix semble être "Stay in Montréal or take the turbo, go to Toronto and be part of the main-stream". Depuis 1960, le Québec connaît plus de départs que d'arrivées. De 1971 à 1976, le solde négatif global était de 40 000. De 1971 à 1976, il atteignait 65 000. Le solde a presque doublé après 1976 avec la réduction des entrées (- 17 000) et l'accélération des départs (- 27 000). Mais le départ n'est pas limité aux anglophones. Les francophones très qualifiés et plus mobiles vont vers de meilleures rémunérations au Canada anglais ou aux États-Unis. L'émigration des francophones vers l'extérieur du Québec n'est pas d'ailleurs un fait nouveau. Depuis la Conquête, l'émigration a été une variable démographique importante. On sait qu'après la guerre de Sept Ans, les bourgeois canadiens-français sont rentrés en France. Au XIX^{e} siècle, la grande hémorragie s'est produite vers les États-Unis. Certains francophones ont quitté le Québec pour ce pays, pendant que d'autres francophones venant d'outre-mer l'ont préféré au Québec. Aujourd'hui, il y a 13 millions d'Américains d'origine francogène (recensement 1980) dont 3,1 millions vivent en Nouvelle-Angleterre ; ces derniers représentent 37 % du volume démographique pour cette région. La moitié de ces 3,1 millions sont venus du Québec.

Si le Québec n'avait pas perdu un million de personnes au profit des États-Unis au XIX^{e} siècle, la population actuelle serait de près de 10 millions.

8. Maintien de l'écart de revenu entre les Québécois anglophones ou bilingues d'une part et les Québécois francophones unilingues d'autre part

Les forces du marché (Québec unilingue français dans une Amérique du Nord anglophone et hispanophone) créent une demande pour une élite bilingue qui agirait comme pont entre ces deux entités.

Par conséquent, une "prime au bilinguisme" devient de plus en plus évidente au Québec. La prime au bilinguisme reçue surtout par les anglophones ou allophones tend à maintenir un écart de revenu de 5 % à 10 % entre ce groupe et la majorité francophone.

9. L'écart des régimes fiscaux entre le Québec et l'Ontario se maintient

L'attraction du Québec comme lieu d'implantation industriel est réduite par une fiscalité personnelle qui est jugée, à tort ou à raison, sévère. Il existe un différentiel croissant entre le revenu après impôt d'un cadre supérieur résidant en Ontario et celui d'un cadre résidant au Québec. L'effet conjugué des restrictions linguistiques et de l'imposition excessive est dissuasif.

10. Mouvement accéléré Nord-Sud en ce qui concerne le capital, la technologie de pointe et les ressources humaines. La ceinture de soleil l'emporte sur la ceinture de neige

Le déplacement de l'axe économique nord-américain se fait non seulement d'Est en Ouest, mais du Nord vers le Sud. Ce phénomène se prolonge depuis les années 70. Il est renforcé par le coût élevé de l'approvisionnement énergétique dans la ceinture de neige (coût de chauffage, etc.) et l'importance accrue des facteurs subjectifs dans les décisions de localisation industrielle. L'intégration verticale de la division multinationale permet à cette dernière

une marge de manoeuvre considérable. À égalité d'avantages, elle choisit de s'installer "au soleil". A fortiori, si les avantages ne sont pas égaux — si, par exemple, le coût de la main-d'oeuvre est moins élevé dans la ceinture de soleil — elle s'installera là-bas plutôt qu'au Québec.

11. Essor de la façade pacifique de l'Amérique du Nord. Atrophie de la façade atlantique

Le développement du Pacific Rim continue et s'accélère, alimenté par la vitalité du Japon et des nouveaux pays industriels de l'Asie du Sud-Est (Taiwan, Corée, Singapour, Hong-Kong). Le Canada se tourne de plus en plus vers le Pacifique car l'essor de la façade pacifique est accompagné d'une stagnation, voire même d'une atrophie de la façade atlantique. La Communauté économique européenne et le Nord-Est du continent américain sont en voie de désindustrialisation involontaire.

2.2.3. Le scénario-situation

Ce scénario-cheminement pourrait déboucher sur la situation suivante. Avec le début du XXI^{e} siècle, le Québec, de plus en plus ouvert sur l'extérieur, pourrait devenir aussi une société beaucoup moins française. Le français pourrait presque devenir une langue seconde. L'impératif de l'exportation réduisant son pouvoir d'attraction comme langue du travail, l'assimilation volontaire s'intensifie : la nouvelle classe d'entrepreneurs francophones préfère réaliser des profits en anglais que d'être pauvre en français. Le Québec devient la Louisiane du Nord.

2.2.4. Probabilité de réalisation

Les conditions de réalisation du scénario tendanciel dépendent d'une variable clé : le rapport global entre les coûts et les bénéfices du français "usaïque", ce que nous appelons les B.C.G. (bénéfices/coûts globaux). Les

composantes de cet indicateur de la vitalité d'une langue sont analysées dans le tableau-synthèse 4. Dans ce tableau, les bénéfices et les coûts sont de deux ordres, directs et indirects. Les premiers sont ceux qui sont associés à l'usage de la langue comme bien de consommation final. Les seconds se rapportent à la langue comme bien intermédiaire. Il importe de rappeler que, dans chaque cas, nous parlons de perceptions subjectives et non nécessairement de vérités objectives. C'est pourquoi d'ailleurs, dans la première colonne, nous identifions la pondération que pourrait apporter un utilisateur potentiel aux différents bénéfices et coûts associés à la langue.

La première composante du rapport bénéfices/coûts de l'usage d'une langue est sa valeur intrinsèque telle que perçue par sa clientèle. Il s'agit de l'"utilité" directe par rapport à la "désutilité" directe. On sait que le sens technique d'"utilité" en sciences économiques veut dire plaisir ou satisfaction subjective. B1 est la satisfaction directe retirée de l'utilisation de la langue. Il y a ici un élément esthétique (la valeur évocatrice de la langue), sa précision et son statut en tant que moyen de communication. Il est clair que, lorsqu'un plus grand nombre d'individus adoptent une langue, on aura plus intérêt à apprendre cette langue afin de communiquer avec les autres. Si, au contraire, très peu de gens parlent cette langue, le bénéfices B1 devient un coût. Il en est de même si l'on estime que la langue est difficile, imprécise ou appauvrie.

B2 et C2 sont les bénéfices et les coûts associés directement à ce que l'économiste Albert Breton a appelé "l'investissement en ethnicité". Le bénéfice provient du raffermissement de l'identité nationale, le coût provient au contraire de son affaiblissement.

B4 représente le potentiel d'accroissement du revenu personnel lié à l'utilisation d'une langue. C4 est au contraire une mesure du manque à gagner résultant de l'utilisation d'une langue plutôt que d'une autre.

B5 est un indicateur d'accès à la culture et à l'information scientifique mondiale. Si la langue en question est un véhicule d'innovation et de création mondiales dans les arts ou les sciences, le bénéfice B5 est très

élevé. Au contraire, il se transforme en coût si l'accès aux champs culturel et scientifique de type universel est limité.

En somme, dans la mesure où le rapport B.C.G. (bénéfices/coûts globaux) est minimisé, le transfert linguistique vers une autre langue devient de plus en plus attrayant. L'assimilation volontaire en résulte. Au contraire, dans la mesure où le B.C.G. est maximisé, la vitalité de la langue est assurée, et son avenir garanti. C'est le postulat sous-jacent du dernier scénario, le scénario 3, étudié à la section suivante.

TABLEAU-SYNTHESE 4

L'indicateur B.C.G.

(bénéfices-coûts globaux) associé

à l'usage d'une langue

ÉLÉMENTS DU B.C.G.	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
	PONDÉRATION	BÉNÉFICES SUBJECTIFS	COÛTS SUBJECTIFS
Langue: bien final	Pondération déterminée par les usagers		
Valeur intrinsèque		B1 Utilité directe	Coûts directs
Véhicule de l'identité nationale	idem	B2 Utilité associée à l'ethnicité	C2 Désutilité associée à l'ethnicité
Langue: bien intermédiaire	idem		
Véhicule de promotion professionnelle		B3 Facilite l'accès à des postes supérieurs.	C3 Rend plus difficile l'accès aux postes supérieurs.
Véhicule de promotion économique	idem	B4 Facilite l'enrichissement personnel.	C4 Rend plus difcile l'enrichissement personnel.
Véhicule d'accès à la culture mondiale	idem	B5 Permet l'accès à l'information scientifique et littéraire mondiale.	C5 Empêche l'accès à la culture mondiale.

2.3. LE SCÉNARIO DE LA "FRANCOPHONIE CRÉATRICE"

2.3.1. Description sommaire

Dans ce scénario, le français se développe par sa vitalité. Au Québec, la stratégie linguistique défensive est graduellement remplacée par des mesures incitatives. On impose de moins en moins le français : il s'impose de lui-même. Sur le plan international, la concertation des pays francophones crée une nouvelle dynamique pour le français. La vitalité des chercheurs francophones dans les disciplines artistiques, scientifiques et technologiques est telle que le français occupe une situation dynamique et paritaire. Son statut comme langue internationale aux côtés de l'anglais, de l'espagnol, du russe, etc. est garanti par la créativité du monde francophone. Dès lors, les transferts linguistiques franco-anglais diminuent et la législation linguistique cesse d'être un facteur accélérant le solde migratoire négatif québécois. En ce qui concerne le Québec, la survie de la langue ne se fait pas au détriment du développement socio-économique.

2.3.2. Le scénario-cheminement

1. Le Québec élabore une stratégie de développement du français par l'incitation

   À la suite du bilan de l'effort de réglementation linguistique des années 60, 70 et 80, on conclut que :

   - la stratégie défensive des années 70, qui était nécessaire à l'époque, a partiellement réussi mais ne saurait être la seule base d'une stratégie linguistique pour le reste du XX^{e} siècle ;

   - une nouvelle stratégie est élaborée : elle insiste davantage sur l'incitation que sur la coercition ;

- parallèlement, on crée des conditons pour optimiser le statut du français comme langue "usaïque", et surtout comme langue de "création".

Les autorités publiques arrivent à la conclusion que ce n'est pas en maximisant le nombre de francophones (par exemple, par une nouvelle revanche des berceaux) qu'on sauvera la langue française. Si le pouvoir d'attraction de l'anglais reste ce qu'il est, les jeunes francophones finiront par passer à l'anglais par le transfert linguistique franco-anglais ou par l'émigration hors Québec ou les deux.

L'objectif de la politique linguistique s'oriente vers l'accroissement du pouvoir d'attraction du français. On veut récompenser l'usage du français sans distinction des facteurs ethniques ou d'adoption linguistique.

Une des conséquences de cette nouvelle orientation est de militer en faveur d'une nouvelle approche vis-à-vis du bilinguisme. L'attitude du curé du XIX^{e} siècle, qui recommandait aux fidèles de parler l'anglais peu et mal n'a plus de place aujourd'hui, proclame-t-on. Au contraire, le Québécois se doit d'être trilingue: français, anglais et espagnol. Comme le Néerlandais ou le Suédois qui apprend automatiquement l'anglais et l'allemand, un effort sérieux se concrétise pour établir un Québec polyglotte et favorable aux entrepreneurs et aux exportateurs. Le trilinguisme devient la norme et non plus l'exception.

2. Le Québec opte pour une concertation avec les pouvoirs publics extra-québécois (du Canada et des autres provinces) afin d'élaborer une stratégie de défense du français à l'échelle du Canada

Le gouvernement du Québec arrive à convaincre les autres gouvernements du Canada de repenser leurs politiques. On passe d'un bilinguisme

officiel et fragmentaire au fédéral à des mesures incitatives sérieuses et coordonnées. Le gouvernement du Québec décide que la meilleure stratégie de défense du français au Québec est de le promouvoir non seulement au Québec, mais au Canada et ailleurs. Des politiques appropriées sont conçues pour mettre en place au Canada des mesures complémentaires à celles qui sont déjà opératoires au Québec et qui, ultimement, s'appuient sur l'incitation et la motivation.

3. Le Québec devient une locomotive d'une stratégie de défense de la langue française à l'échelle mondiale

La concertation des pouvoirs publics s'étend au monde francophone. Les cinq grands de la francophonie, la France, le Québec, la Belgique, la Suisse et l'Afrique francophone élaborent des politiques de soutien à la langue française et, notamment, encouragent la création de langue française.

2.3.3. Le scénario-situation

À long terme, l'atlas linguistique se décrit de la façon suivante :

- Les langages visuels, idéographiques et informatiques sont répandus à travers le monde. La nouvelle élite est polyglotte. Elle "parle" une ou plusieurs langues informatiques et une ou plusieurs langues nationales.

- Les langues nationales sont dominées par un nombre restreint de langues universelles. Les six principales sont :

  - l'anglais,
  - l'espagnol,
  - le japonais,
  - le chinois,
  - le russe,
  - le français.

Deux de ces langues, l'espagnol et le chinois, se maintiennent au niveau des six principales par leur poids démographique. Le russe se maintient grâce à l'hégémonie soviétique en Europe de l'Est. Le japonais et le français se maintiennent par l'extraordinaire créativité des chercheurs, entrepreneurs et intellectuels parlant ces langues. Parce que de nouvelles idées naissent en japonais et en français, tous ceux qui veulent être à la fine pointe du progrès décident d'apprendre ces langues.

L'anglais conserve sa position de première langue internationale à la fois par le nombre d'usagers et par la créativité du monde anglophone dans les sciences pures et appliquées et par sa vitalité économique.

Au Québec, tout le monde est nominalement trilingue. La francophonie est généralisée de pair avec l'anglophonie et l'hispanophonie. Montréal redevient une ville internationale de premier ordre et reprend son rôle historique de carrefour transculturel. Bien que Toronto, Calgary et Vancouver se disputent les sièges sociaux des multinationales, Montréal conserve une avance culturelle et occupe une niche importante comme plate-forme scientifique. Plusieurs organismes publics internationaux établissent leur siège à Montréal, qui devient de plus en plus le trait d'union entre l'Amérique et l'Europe.

2.3.4. Probabilité de réalisation

La réalisation de ce scénario exige le renversement de certaines tendances lourdes. Par conséquent, il est plus difficile à réaliser que les autres mais reste tout à fait possible s'il y a une volonté politique. Il repose sur un certain nombre de décisions :

1. L'élaboration d'objectifs précis pour la politique linguistique qui prennent en considération l'évolution des cinq variables motrices

   En particulier, si l'on retient l'objectif de défendre et de développer la francophonie d'usage plutôt que de préserver seulement la francophonie de naissance, on créera de nouvelles incitations pour parler français. Dans un monde ouvert, il faut que le français, comme

le Québec, soit concurrentiel. Il faut qu'il s'impose au sein du marché linguistique libre. Dans le contexte d'un libre-échange économique, le libre-échange linguistique devient inéluctable. En concentrant son effort sur la maximisation du français en tant que langue d'usage et de création, la stratégie linguistique pourra porter fruit.

2. L'évolution vers une stratégie de plus en plus incitative et de moins en moins coercitive

Ceci est nécessaire pour deux raisons. D'abord parce que l'approche purement coercitive peut retarder une échéance désagréable (l'assimilation des francophones dans l'univers anglophone) mais non l'éliminer. Ensuite, l'approche purement coercitive augmenterait tellement le coût de l'unilinguisme francophone (en supposant que les tendances mondiales se poursuivent) que, même si elle réussissait, il en résulterait une victoire pyrrhique.

3. Enfin, cette stratégie suppose que les pouvoirs publics aient bien réalisé que la première ligne de défense du français au Québec se trouve au sein de la francophonie tout entière

Si le français se porte bien à l'extérieur, il est relativement facile de le renforcer au Québec. Si, par contre, il est anémique à l'extérieur, la maladie sera sûrement contagieuse, surtout dans un Québec ouvert. La conséquence logique de l'identification de la scène internationale comme zone stratégique est claire : seulement une action concertée à l'échelle de la francophonie mondiale peut injecter une nouvelle vitalité au français.

Ce scénario est, à notre avis, éminemment réalisable, et se place bien à l'intérieur de la zone des futurs plausibles. Son élaboration détaillée et les politiques nécessaires pour le concrétiser dépassent évidemment le cadre de ce travail, qui n'est pas censé aller plus loin qu'une prospective exploratoire.

CHAPITRE II

RÉACTION À L'ÉTUDE DE L'INSTITUT GAMMA SUR L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

André Bernard
Sciences politiques
Université du Québec à Montréal

Dans l'étude qu'il a soumise au Conseil de la langue française au début de 1986, le président de l'Institut Gamma examine, tour à tour, cinq séries de "variables" dont l'évolution peut influencer l'avenir de la langue française au Québec : il s'agit de variables démographiques, technologiques, économiques, politiques et socioculturelles. L'examen des variables retenues amène l'auteur de l'étude à identifier 25 tendances générales et sept faits particuliers qui, selon son analyse, balisent l'avenir de la langue française au Québec.

Cet avenir de la langue française au Québec, l'auteur le situe à l'intérieur de deux orientations possibles : une orientation correspondant à l'augmentation du pourcentage des francophones au Québec (scénario "Porto Rico", prolongeant les perspectives définies par les statistiques des recensements de 1966, 1971, 1976 et 1981) et une autre orientation correspondant à la réduction de ce pourcentage vers l'an 2 000 (scénario "Louisiane").

À côté de ces deux orientations plausibles, l'auteur entrevoit la possibilité d'une sorte d'internationalisation du Québec : selon ce scénario de la "francophonie créatrice", à long terme, au Québec, tout le monde est nominalement trilingue (page 253). La réalisation de ce scénario exige toutefois le renversement de certaines des 25 tendances identifiées par l'auteur, qui conclut néanmoins par ces mots : "Ce scénario est, à notre avis, éminemment réalisable, et se place bien à l'intérieur de la zone des futurs possibles" (page 255).

Même s'il montre l'importance d'une pondération, l'auteur de l'étude ne cherche pas à évaluer la probabilité de chacun des divers cheminements possibles des tendances identifiées. Cette évaluation n'est pas facile car, pour chacune des 25 tendances examinées, il faudrait établir la probabilité respective d'au moins trois cheminements possibles : (1) celui d'une aggravation, accélération ou augmentation, (2) celui d'une atténuation, modération ou réduction, (3) celui d'une continuation aux mêmes taux, volumes ou rythmes.

C'est pourtant cette évaluation que feront les lecteurs de l'étude de l'Institut Gamma. Chaque lecteur de cette étude sera en effet tenté d'évaluer la probabilité de chacun des divers cheminements possibles de chacune des tendances identifiées et d'évaluer le poids relatif de cette tendance. L'évaluation qui sera faite s'appuiera à la fois sur les données présentées dans l'étude et sur les connaissances et perceptions personnelles du lecteur.

C'est à un tel exercice d'évaluation que sont consacrées les pages suivantes.

1. LA DÉMOGRAPHIE

L'examen des statistiques démographiques des deux décennies récentes (1961-1981) amène le président de l'Institut Gamma à identifier sept tendances parmi lesquelles il en est une qui, pour de nombreux lecteurs, paraîtra moins probable, que les autres. Cette tendance qui paraît moins probable, c'est celle de l'accroissement du poids démographique des francophones unilingues au Québec[1].

Plusieurs phénomènes peuvent en effet contrecarrer cette tendance (l'accroissement du poids démographique des francophones unilingues). L'attrait des productions audio-visuelles de langue anglaise[2] entraîne indiscutablement une proportion élevée de jeunes francophones vers le bilinguisme. Par ailleurs, les migrations, qui ont défavorablement touché la population de langue anglaise du Québec entre 1966 et 1981, peuvent fort bien, au cours de la décennie 1986-1996 et par la suite, influencer défavorablement la tendance à l'augmentation de la proportion des francophones unilingues du Québec. Mais il y a plus.

Quel peut être l'impact, sur le pourcentage de la population constitué par les unilingues francophones, d'une réduction plus marquée de la natalité, selon qu'elle se poursuivra ou non, qu'elle s'intensifiera ou non, qu'elle sera propre au Québec ou non ? Voilà une question qui mène à considérer avec grande prudence l'hypothèse d'une augmentation du poids démographique des unilingues francophones au Québec.

2. LA TECHNOLOGIE ET L'ÉCONOMIE

L'auteur de l'étude sur l'avenir de la langue française au Québec accorde une grande importance à l'impact des nouvelles technologies en matière de transports, de télécommunications, d'informatique et de biologie. C'est cependant à l'impact de l'informatique sur la langue française qu'il donne toute son attention (pages 78-108, dans un

---

[1] Il est à noter, au passage, que les tableaux des pages 23 et 24 comportent des erreurs.

[2] Voir l'étude de Sylvie Beauchamp et Pierre Bouchard, Le français et les médias ou l'étude d'André H. Caron, Luc Giroux et Chantal Mayrand, Les Canadiens français et l'écoute de la télévision anglophone.

chapitre où moins de deux pages sont consacrées aux transports, aux communications et à la biotechnologie).

Aucune des trois tendances identifiées en conclusion de l'analyse des impacts linguistiques de la révolution informatique n'est favorable à la langue française. Les conclusions de l'auteur paraissent incontestables. Toutefois, le poids relatif de ces tendances négatives n'est pas connu.

Par ailleurs, le lecteur peut se demander pourquoi l'auteur n'évalue pas l'impact des autres technologies nouvelles qu'il mentionne (pages 74 et 75). Ces nouvelles technologies se développent-elles, elles aussi, au détriment des francophones ?

Les questions de technologie sont fortement liées aux questions économiques, dans la mesure où elles ont un impact considérable sur la mobilité transnationale des facteurs de production (cette mobilité est accrue par les nouvelles technologies), sur le redéploiement industriel (ce redéploiement est en grande partie le résultat du développement des nouvelles technologies) et sur les gains de productivité qui permettent d'accroître la production en biens et en services, tout en réduisant le temps de travail humain...

La mobilité transnationale des facteurs, le redéploiement industriel et les gains de productivité constituent trois tendances "lourdes" qui, aux yeux du président de l'Institut Gamma, n'ont pas d'impact favorable à la langue française.

Quel est le poids de cet impact défavorable à la langue française ? Dans quelle mesure une action politique peut-elle contrecarrer cet impact défavorable ? Questions sans réponses!

Sur un autre plan, le rédacteur de l'étude soumise au Conseil insiste sur le fait que la part des francophones dans la production intérieure du Québec est actuellement en hausse. Le président de l'Institut Gamma en conclut que l'essor du français en tant que langue du travail au Québec va se poursuivre.

Est-ce certain ? Cet essor du français au Québec ne dépendra-t-il pas du maintien ou même du renforcement de mesures législatives favorables aux francophones, notamment en matière d'affichage, de langue d'enseignement, d'embauche, d'immigration ?

Par ailleurs, en raison des transferts de personnel des entreprises multinationales vers les filiales installées au Québec, et en raison des revenus tirés du capital accumulé, relativement plus important dans le cas des Québécois de langue française (ce qui n'est pas explicité dans l'étude de l'Institut Gamma), les anglophones ont et continueront

d'avoir un revenu moyen plus élevé (de 5 à 10 pour cent selon le président de l'Institut Gamma) que le revenu moyen des francophones, au Québec. Cette situation d'inégalité, favorable aux anglophones, signale à de nombreux Québécois la langue des hauts revenus et elle est considérée comme défavorable à l'avenir de la langue française au Québec.

Manifestement, ce sont les choix politiques qui feront la différence, choix politiques en matière de fiscalité, de réglementation, de services publics, d'enseignement, etc.

Cette dernière observation, qui concerne les choix des gouvernements, mène logiquement à l'examen des variables de type "politique".

3. LA POLITIQUE

Après avoir consacré une vingtaine de pages (pages 155 à 177) à un "essai d'explication de l'évolution de la politique linguistique québécoise", inspiré pour l'essentiel d'une étude rédigée par deux anglophones (Kenneth McRoberts et Dale Posgate)[3], et dont il ne dégage aucune conclusion utile à l'examen des perspectives d'avenir, le président de l'Institut Gamma saute dans une courte spéculation, d'où il tire trois tendances dont la banalité, l'ambiguïté et l'imprécision sont déroutantes :

18. Émergence du gouvernement fédéral en tant qu'intervenant puissant en matière linguistique.

19. Conflit persistant entre forces centrifuges et centripètes au Canada : l'issue de ce conflit est très incertaine.

20. Conflit persistant entre l'idéologie de la privatisation et celle du dirigisme : issue incertaine.

À la fin de son chapitre sur "la variable politique", l'auteur de l'étude soumise au Conseil de la langue française propose une brève prospective du nationalisme québécois, qui l'amène à conclure que celui-ci passe actuellement d'une phase radicale à une phase adulte (ou conservatrice). Le président de l'Institut Gamma estime que les Québécois francophones souhaitent simplement protéger leurs gains des

---

[3] Posgate et non Potsgate (partout, l'auteur écrit, erronément, Postgate). De même McRae (et non McRac, tel que l'auteur l'écrit page 158 et page 281). Également Richard Rose (et non Rose Richard, faute que l'auteur commet page 157 et page 282).

récentes années (statut prédominant de la langue française au Québec, parité de revenus entre francophones et non-francophones au Québec, participation des francophones dans les sphères de décision du secteur privé au Québec et du secteur public à Ottawa). Il suggère même que les Québécois ne veulent pas nécessairement augmenter ces gains.

Ces propos des pages 188 à 190 semblent avoir été inspirés par ceux qui, au Québec, il y a 20 ans, disaient : "Nous sommes nés pour un petit pain."

Cette évolution du nationalisme québécois, si elle prend le caractère décrit dans l'étude, aura sur la langue française un effet négatif. Logique! Mais la conclusion dépend ici des prémisses.

Aucune donnée précise n'est présentée par l'auteur à l'appui de ses énoncés de tendances, au chapitre de la variable politique. Les références aux résultats d'un sondage effectué en 1984, pour le compte du Mouvement national des Québécois, par la firme Sorecom ne peuvent certes pas constituer une démonstration. Ce chapitre ne repose pas sur une analyse rigoureuse et il n'aboutit à aucun énoncé de tendance concluant.

4. LES TRANSFORMATIONS SOCIOCULTURELLES

Le chapitre sur les transformations socioculturelles suscite autant de scepticisme que le chapitre consacré à la variable politique. Qu'est-ce que cette éclosion de l'homme québécois nouveau (homo quebecensis) dont il est question dans ce chapitre (pages 193, 194, 195...) ?

Dans la section consacrée à la rétrospective (pages 193 à 208), les seules pages vraiment utiles à l'exploration du futur sont celles qui résument l'étude d'André H. Caron sur Les télévisions étrangères et l'étude de Sylvie Beauchamp et Pierre Bouchard sur Le français et les médias. On y voit (pages 206 et 207) que les francophones sont de plus en plus "réceptifs" aux productions télévisuelles de langue anglaise. Curieusement, le président de l'Institut Gamma ne tire pas de cette observation l'énoncé d'une tendance à examiner.

Comme les tendances de type "politique", les tendances de type "socioculturel" qu'identifie finalement le président de l'Institut Gamma brillent par leur banalité, leurs ambiguïté et leur fragilité :

22. La société, au Québec, est de plus en plus ouverte et donc de plus en plus sujette aux influences extérieures.

23. "Démassification", "désinstitutionnalisation", "déformalisation".

24. Pluralisme, hétérodoxie, altérité.

25. Émergence d'une élite duale québécoise.

Ces quatre tendances auront un effet négatif sur l'avenir de la langue française au Québec, précise l'auteur de l'étude.

On peut pourtant se demander comment le Québec francophone réagit habituellement aux influences extérieures. Qu'en était-il jadis de ces influences extérieures, à l'époque où les Canadiens français quittaient le Québec par milliers pour aller s'établir aux États-Unis ; à l'époque où l'immigration britannique et européenne au Québec introduisait au sein de la population du Québec des milliers et des milliers d'influences "extérieures" ; à l'époque où se développait le cinéma, ou la radio, ou encore la télévision ?

On peut également s'interroger longuement sur le sens des mots utilisés pour définir ces tendances "sociales" identifiées par le président de l'Institut Gamma ; s'interroger sur la validité même des énoncés qu'ils expriment ; s'interroger sur les conséquences des transformations que laissent percevoir ces énoncés ("démassification", "désinstitutionnalisation", "déformalisation", et ainsi de suite).

Pas plus que dans le chapitre consacré à la variable politique, l'auteur du chapitre sur les transformations socioculturelles ne démontre vraiment que les tendances qu'il identifie sont vraiment significatives.

5. UN SCÉNARIO POUR L'AN 2000

Il y a dix ans, le président de l'Institut Gamma signait, avec d'autres participants à un groupe interuniversitaire de prospective québécoise, une étude intitulée Prospective socio-économique du Québec.

À la même époque, où il était de bon ton de spéculer sur l'avenir, P.A. Julien, P. Lamonde et D.Latouche avaient publié Québec 2001 : une société refroidie.

Plus tard, le président de l'Institut Gamma fit paraître, à son tour, des textes de prospective consacrés au Québec, qui firent beaucoup de bruit.

Rétrospectivement, il apparaît que le poids des choix publics a fait LA différence. L'impact de l'élection de novembre 1976 et des législations qui ont été adoptées par la suite a été considérable, au point de modifier le sens des tendances enregistrées précédemment. Cela montre le poids de la variable politique.

Les grandes tendances mondiales identifiées dans l'étude de l'Institut Gamma (réduction du poids démographique des francophones unilingues dans le monde et au Canada, impact négatif du développement de l'informatique sur la langue française, mobilité transnationale accrue des facteurs de production, redéploiement industriel, croissance sans emploi) sont toutes perçues comme devant avoir un effet négatif sur l'avenir de la langue française au Québec.

Même si ces tendances externes sont défavorables aux francophones, leur impact pourrait être atténué si des choix politiques effectués au Québec y renforçaient les francophones. Or, le président de l'Institut Gamma ne paraît guère accorder de poids aux volontés politiques.

La variable politique doit pourtant être au coeur de l'analyse. Elle est capitale. Dans une large mesure, même la croissance économique dépend des choix politiques (en matière de fiscalité, de réglementations, de services publics, de recherche, d'enseignement, d'infrastructures, etc.).

L'auteur de l'étude soumise au Conseil de la langue française a traité de cette variable à la légère, et son peu d'intérêt (ou de documentation) à ce propos mène à des appréciations inutilisables.

On ne peut vraiment savoir quel scénario dessiner quant à l'avenir de la langue française au Québec si on ne sait pas quels sont les choix politiques probables des gouvernants au cours des deux prochaines décennies.

Les gouvernements des deux prochaines décennies seront pourtant choisis par les électeurs du Québec. Que pensent-ils, ces électeurs, de l'avenir économique du Québec et particulièrement de l'avenir économique des francophones ? Que pensent-ils de la langue française ? Que comptent-ils faire ?

N'importe quel lecteur peut avoir ses "idées" quant aux réponses à ces questions. Cependant les réponses obtenues au terme d'une étude rigoureuse pourraient sembler plus sûres.

Si les choix des gouvernements du Québec devaient dorénavant mener au "laisser-faire", tant au plan de la régulation et de la stimulation de l'activité économique qu'au plan de la réglementation des productions audio-visuelles, l'avenir de la langue française et des francophones au Québec se situerait dès lors, non plus dans le prolongement des tendances des années récentes, mais bien au contraire dans le prolongement des tendances antérieures : "Porto Rico" du point de vue de l'économie, "Louisiane" du point de vue de la langue française.

Le scénario d'une politique gouvernementale de laisser-faire économique et socioculturel mène au "Québec 2001" que décrivaient les futurologues des années 60 : un écart croissant entre les revenus des francophones du Québec et les revenus des autres habitants d'Amérique du Nord et, en outre, une anglicisation rapide des Québécois d'origine non britannique. Ni Porto Rico, ni Louisiane : le pire de l'un et de l'autre, du point de vue des francophones francophiles.

L'avenir de la langue française et des francophones du Québec que laissaient présager les tendances observées au cours des années 40 et 50 était pitoyable, du point de vue des francophones francophiles. Ces tendances défavorables ont été contrecarrées momentanément grâce à la mobilisation politique et grâce aux interventions des législateurs élus au Québec.

C'est la variable politique seule qui fait le contrepoids aux dynamiques de marginalisation et d'anglicisation qui menacent les francophones. Le renversement des tendances démographiques (francisation) vers 1970-1980 a été produit par la politique et les nouvelles tendances ne tiendront que par la volonté politique.

Le scénario souhaitable du point de vue des francophones francophiles (un Québec français et prospère) ne peut être produit autrement que par la volonté politique des législateurs québécois (et de leurs électeurs). Laisser l'avenir aux forces du marché, se contenter de mesures "incitatives" (comme le suggère le président de l'Institut Gamma, page 250), c'est donner libre cours aux tendances contraires aux intérêts des francophones d'aujourd'hui (et sans aucun doute aux intérêts des francophones de demain), considérés collectivement. L'étude de l'Institut Gamma devrait le dire.

CHAPITRE III

L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC, D'ALPHA À... GAMMA

Paul Bernard
Sociologie
Université de Montréal

Le document Prospective de la langue française au Québec, de M. Kimon Valaskakis, analyse les tendances relatives à la situation du français au Québec ; il propose ensuite un jeu de trois scénarios : si notre société veut échapper au triste sort de Porto Rico, pauvre et hispanique, et à celui de la Louisiane, fondue dans le "melting pot" américain, il doit viser la "francophonie créatrice", abolir les contraintes de la législation linguistique actuelle et miser sur le développement de l'usage du français ailleurs au Canada et dans le monde. Ce rapport et ces scénarios doivent être considérés pour ce qu'ils sont vraiment : non pas l'aboutissement d'un raisonnement scientifique rigoureux, mais plutôt une proposition à caractère proprement politique, impliquant des changements radicaux par rapport à la situation actuelle. C'est sur cette proposition qu'il faut centrer le débat.

Je ne crois, pas pour ma part, que l'auteur l'ait suffisamment étayée pour qu'elle serve de base aux décisions du Conseil de la langue française et des autorités politiques. Au contraire, l'examen de la question linguistique demeure ici incomplet et insatisfaisant. Je tenterai de le montrer en partant de la fin du rapport et en remontant vers le début ; je mettrai successivement en question les postulats implicites et les méthodes de construction des scénarios, puis le découpage de l'objet en cinq aspects (démographie, technologie, économie, culture et valeurs, politique), et enfin la qualité de l'analyse de certains de ces aspects. Je proposerai en terminant non pas un autre scénario, mais des pistes d'analyse pour en construire un qui intègre, autant que faire se peut, les éléments valables du document que je critique ici.

1. UNE PROPOSITION POLITIQUE IMPLICITE

Le rapport culmine dans une métaphore qui exprime fort bien le scénario que l'auteur appelle visiblement de ses voeux : la "francophonie créatrice" se réalisera dans le contexte d'un libre-échange linguistique, parallèle au libre-échange économique et d'ailleurs largement imposé par celui-ci.

De quoi s'agit-il exactement ? Sous l'empire de ce scénario, le Québec substituerait graduellement une politique incitative à sa présente politique coercitive relative à l'usage du français ; il

s'agirait d'accroître le pouvoir d'attraction du français plutôt que d'imposer celui-ci. Cette "décrispation" au plan interne devrait s'accompagner d'une ouverture au plan externe ; il faudrait viser et encourager vigoureusement l'usage du français dans le reste du Canada et dans l'ensemble des régions du monde où il se parle encore.

Point n'est besoin d'insister pour montrer le bouleversement politique que représente une telle orientation : amendements importants à la présente législation linguistique québécoise, réconciliation et concertation avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces pour promouvoir la francophonie canadienne hors Québec, investissements politiques et économiques massifs dans la francophonie internationale pour redonner à notre langue un statut universel.

Il est donc essentiel, avant d'engager les énergies du Québec dans cette direction, d'examiner attentivement la validité de la démonstration que fait l'Institut Gamma du réalisme et de l'inéluctabilité du scénario de la "francophonie créatrice". Or cette démonstration, on le verra, n'est pas satisfaisante : ses postulats implicites sont contestables et, de toute manière, ils ne sont pas appliqués de façon systématique et rigoureuse.

Le lecteur est amené à examiner un sous-ensemble restreint de possibles : en plus du scénario de la "francophonie créatrice", il s'agit du scénario "Porto Rico" (québécitude maximale au prix de la marginalisation économique) et du scénario "Louisiane" (croissance économique accélérée au prix de la perte de l'identité culturelle). La base du choix des trois scénarios retenus, à l'exclusion des autres possibles, n'est pas explicitée ; tout au plus fait-on référence au jugement de l'auteur, dont l'"extrapolation raisonnée" fait appel à une analyse (toujours implicite) du comportement des acteurs.

En fait deux règles me semblent avoir été appliquées. En premier lieu, l'auteur utilise une stratégie d'exposition et de "démonstration" tout à fait classique : les deux premiers scénarios servent en quelque sorte de faire-valoir au dernier. Qui voudrait, en effet, voir le Québec devenir l'insulaire Porto Rico ou la Louisiane trahie ? Si, comme le prétend l'auteur, il n'existe que trois scénarios, alors en avant pour celui de la "francophonie créatrice"! En deuxième lieu, le jeu de trois scénarios présentés renvoie à une vision économiste et élitiste des rapports sociaux.

2. ÉCONOMISME ET ÉLITISME

La réduction de la question à ses aspects économiques transparaît d'abord dans le vocabulaire employé : il est question de coûts et bénéfices, de la langue comme bien final ou intermédiaire, d'utilité, de libre-échange, etc. Ce qui ne se traduit pas en ces termes ne semble pas devoir entrer dans le raisonnement ; ou du moins tout comportement dont les bases ne sont pas économiques est considéré comme sujet, tôt ou tard, à de sévères sanctions économiques.

D'ailleurs où trouverait-on, dans le portrait de la situation québécoise tracé par l'auteur, matière à résistance aux lois de l'économie ? La démographie est présentée comme favorable à un Québec français, mais c'est principalement à cause de la fuite de la main-d'oeuvre la plus mobile, l'anglophone. Et les francophones dont le capital humain inclut la connaissance de l'anglais ne sont et ne seront-ils point tentés de les suivre ? Appât du gain également quand l'auteur se tourne du côté de la politique. Le nationalisme québécois aurait atteint une phase "adulte" (sic), c'est-à-dire conservatrice, où prédominerait le désir de protéger les acquis plutôt que de les augmenter; au nombre de ces acquis, bien sûr, la parité de revenu pour les francophones et un "désir de capitalisme francophone" (sic).

La technologie, une fois qu'on quitte les hauteurs "mcluhanniennes" où elle est définie, est elle aussi traduite en espèces sonnantes et trébuchantes. Quant aux valeurs et à la culture, le rapport les énumère comme suit : urbanisation (c'est-à-dire éclosion de centres économiques et culturels francophones dynamiques), scolarisation (avec comme conséquence une mobilité sociale jusque là presque inconnue au Québec), nationalismes de prospérité et de croissance, démassification, désinstitutionnalisation et déformalisation (mise en relief de l'acteur économique individuel, depuis le rejet de la consommation de masse jusqu'à l'économie souterraine, en passant par la guerre à l'État), et enfin émergence d'une deuxième élite québécoise, les entrepreneurs néo-capitalistes, opposée aux intellectuels nationalistes.

De quelque côté qu'on se tourne, donc, règnerait le calcul coûts/bénéfices. Mais qui sont donc les acteurs ainsi engagés dans ces opérations d'optimisation ? Là-dessus les chapitres du document manifestent une commune indétermination : il n'est pratiquement jamais question de différenciation socio-économique, de groupes occupant des niches socio-professionnelles variées, employeurs, travailleurs autonomes, cadres, spécialistes de tous ordres, employés, vendeurs, ouvriers, agriculteurs, oeuvrant dans le secteur public ou dans les différents contextes du secteur privé, grandes ou petites entreprises, secteurs de pointe, bastions industriels ou secteurs mous, régions métropolitaines ou périphériques, etc.

Seule transparaît dans le document une différenciation abstraite et implicite entre, d'une part, une élite plus ou moins étendue, dont les membres seraient susceptibles de retirer leurs billes du jeu québécois si celui-ci ne devait plus être assez lucratif, et d'autre part, un reste, formé d'unilingues francophones et d'intellectuels nationalistes non réformés, ne trouvant preneur que sur le marché local. Certes, une variable comme celle-ci correspond en partie à la réalité, mais elle est loin de la traduire complètement : le développement de la société et de l'économie québécoises, de même que la probabilité que ce développement continue à se faire principalement en français, renvoient aux rapports complexes qui se nouent et se noueront entre des acteurs socio-économiques définis bien sûr par leur langue comme capital humain, mais aussi par leur appartenance aux structures sociales que sont les classes sociales, les secteurs économiques, les régions, etc.

Retenons pour le moment de la discussion qui précède que les bases théoriques de l'ostensible préférence de l'auteur pour le scénario "francophonie créatrice" sont discutables :

ces bases ne sont pas explicites,

elles n'offrent pas vraiment de scénarios de rechange, puisque seul le dernier ne conduit pas à la catastrophe[1] ;

enfin, un modèle économique spécifique y prédomine implicitement, privilégiant les stratégies optimisatrices des acteurs individuels et n'accordant que peu de poids aux structures sociales.

Il ne faut pas, bien sûr, prendre le contrepied systématique de ce modèle économique et prétendre nier le poids de l'économie. Il s'agit plutôt de resituer celle-ci dans la matrice des rapports sociaux, politiques, culturels et ... économiques entre groupes, dont les membres ont d'ailleurs des identités multiples et entrecroisées. Nous nous y

---

[1] Cette affirmation de ma part suppose évidemment que je démontre la possibilité de scénarios autres que la "francophonie créatrice" et qui pourtant n'acculent pas le Québec à une issue louisianaise ou portoricaine. Je m'y emploierai dans la dernière section de ce texte.

emploierons plus loin[2]. Pour le moment, tournons-nous vers la méthodologie utilisée dans la deuxième partie du rapport pour construire les scénarios.

3. DES SCÉNARIOS AUX PARAMÈTRES HÉTÉROCLITES

La confrontation de scénarios n'a de sens que si ceux-ci sont comparables, s'ils sont construits selon des paramètres homogènes ; si, en d'autres mots, ils répondent aux mêmes problèmes. Tel n'est malheureusement pas le cas ici. Le scénario "francophonie créatrice" escamote plusieurs des problèmes économiques, en particulier "géo-économiques", auxquelles les deux premiers ("Porto Rico" et "Louisiane") sont confrontés ; s'il sort vainqueur de la confrontation, ce n'est donc pas parce qu'il résout mieux ces problèmes, mais parce qu'il les ignore.

Reprenons l'exposé des scénarios pour démontrer que tel est bien le cas. Une même situation économique difficile sert de fond de scène aux scénarios "Porto Rico" et "Louisiane" : "géo-économiquement" d'abord, la situation du Québec dans une ceinture de neige et sur la côte atlantique est désavantageuse, puisque le développement se fait plutôt maintenant dans la ceinture de soleil, au sud, et sur la côte pacifique, à l'ouest. De plus, l'écart fiscal avec notre voisin et compétiteur ontarien se maintient. Presque tous les autres éléments des deux scénarios sont aussi très semblables : législation linguistique québécoise rigoureuse, solde migratoire québécois négatif, prime au bilinguisme dans un Québec où prédomine (définitivement dans le premier scénario et temporairement dans le deuxième) le français comme langue d'usage, déclin du français dans le Canada hors Québec et dans le monde. Et pourtant, sans que les causes en soient précisées dans les scénarios mêmes, ceux-ci se mettent soudain à diverger : Québec maximal et isolé dans un cas, accélération du transfert des francophones vers l'anglais et louisianisation dans l'autre.

Qu'arrive-t-il de tous ces problèmes dans le cadre du scénario "francophonie créatrice" ? Les audacieuses politiques d'incitation et de concertation qui sont suggérées ont pour effet d'en faire littéralement disparaître un grand nombre. Plus question, pour ce Québec renouvelé, de froid et neige, de voisinage avec un océan mal advenu ou de fiscalité "désincitative" pour les hauts salariés. L'auteur nous dit

---

[2] Nous en rediscuterons quand nous critiquerons le découpage disciplinaire qui préside à la première partie du rapport (démographie, technologie, économie, culture et valeurs, politique) et quand nous proposerons une méthode alternative de construction de scénarios.

certes que "l'élaboration d'objectifs précis pour la politique linguistique [devra prendre] en considération l'évolution des cinq variables motrices" ; mais d'indications précises point. Le libre-échange linguistique tient lieu de panacée ; comme par enchantement, il réchauffe l'atmosphère, déplace le Québec vers l'ouest, adoucit les irritants fiscaux.

La même pensée magique prévaut, dans le dernier scénario, en ce qui concerne la solution des problèmes politiques. On peut certes imaginer une situation idéale où trois tendances se renforceraient mutuellement : propension des Québécois à utiliser une langue française [1] qui jouirait d'un statut de plus en plus élevé aussi bien au plan international [2] que canadien [3]. Mais comment atteindre ce palier, comment assurer la transition ? Ne peut-on craindre qu'un abandon prématuré de la législation linguistique actuelle au Québec, dans un contexte où la langue française bat de l'aile ailleurs au Canada et dans le monde, ouvre au contraire la voie à une louisianisation ? Par ailleurs, l'impact de cette législation sur la volonté de négociation de nos partenaires canadiens-anglais demeure une question politique complexe.

Le "généreux" scénario de la "francophonie créatrice" fait aussi bon marché des problèmes de bilinguisme ou de trilinguisme. D'une part, le rapport explique mal comment les coûts très substantiels de traduction et de décodage qui assombrissent le scénario "Porto Rico" se transmutent par enchantement en bénéfices dans le Québec polyglotte du scénario de la "francophonie créatrice". Une société qui utilise plusieurs langues le fait toujours au prix de certains efforts. Ce qu'il faut préciser, c'est dans quelles circonstances elle réussira à transformer ce passif en actif, ce détour en raccourci, cette nécessité de la traduction en qualification recherchée. D'autre part, comment peut-on être raisonnablement sûr que l'ouverture à d'autres langues ne conduira pas à l'abandon du français ? L'expérience de sociétés comme la Suède ou les Pays-Bas est présentée de manière fort optimiste dans le rapport, mais n'y fait malheureusement pas l'objet d'une analyse.

Je crois avoir établi jusqu'ici que les bases théoriques et méthodologiques du jeu de scénarios présenté dans le rapport sont fragiles. Ceci ne me conduit pas cependant à balayer du revers de la main l'ensemble de celui-ci. Comme je l'ai dit dès le début de ce texte, il apporte certaines informations utiles et pose des questions pertinentes. Pour mieux cerner ces aspects positifs, je vais maintenant critiquer brièvement la première partie du rapport, c'est-à-dire les analyses de la situation sur la base desquelles les scénarios ont en principe été édifiés.

4. UN OBJET CURIEUSEMENT DÉCOUPÉ

C'est un truisme de déplorer le découpage des objets et des problèmes sociaux en tranches correspondant à diverses disciplines, comme ce l'est aussi d'en affirmer la nécessité. L'important à cet égard est moins de prêcher la vertu que de comprendre les conséquences de ne point trop la pratiquer. En l'espèce, le découpage du problème de l'avenir du français en aspects démographique, technologique, économique, culturel et politique présente trois inconvénients principaux. Je n'insisterai pas beaucoup sur le premier, auquel j'ai déjà consacré plusieurs paragraphes ci-dessus : l'intégration de ces divers aspects en scénarios suit des règles peu explicites, voire même non systématiques dans certains cas.

Deuxième inconvénient, auquel seuls quelques chapitres échappent partiellement : chaque point de vue disciplinaire présente une vision tronquée de la situation linguistique. La multiplication de ces points de vue ne résout pas le problème, car un objet social est irréductible à la somme de ce qu'on peut en comprendre sous différents angles. Les limites du présent texte ne me permettent pas d'aller au delà de critiques assez sommaires des cinq chapitres concernés, où j'essaierai de dégager les éléments qui me paraissent les mieux établis et les plus susceptibles de servir à la construction d'une plus vaste famille de scénarios.

Le chapitre sur la démographie est probablement le meilleur, ce qu'il doit en partie à son débordement sur des considérations politiques. On y apprend que les mouvements actuels de la population (naissances, décès et migrations interrégionales et internationales), dans le contexte de l'évolution probable des paramètres politiques[3], vont probablement mener à une consolidation de la situation actuelle : un Québec de plus en plus français[4], dans un Canada et un monde qui le sont

---

[3] L'auteur fait sur ce contexte des observations paradoxales et importantes, qui demanderaient une évaluation approfondie. Je songe en particulier ici à l'analyse de la nouvelle constitution canadienne, dont la critique exigerait la compétence d'un constitutionnaliste.

[4] Soulignons toutefois à cet égard que ce chapitre utilise abondamment les données des recensements canadiens, dont Calvin Veltman a récemment montré qu'elles peuvent donner une représentation grossièrement faussée de la situation démo-linguistique ("The Interpretation of the Language Questions of the Canadian Census", The Canadian Review of Sociology and Anthropology, 23, 3 août 1986, pp. 412-422).

de moins en moins. Notons toutefois que cette consolidation suppose un maintien des tendances actuelles au Québec, induites par la législation linguistique en vigueur. Si celle-ci devait être profondément altérée, comme le suggère le scénario de la "francophonie créatrice" et comme il en est question dans les débats politiques actuels, cette tendance pourrait être compromise. Par ailleurs, aucune référence n'est malheureusement faite à la composition des divers groupes linguistiques en termes socio-économiques, et en particulier à la place qui leur est et leur sera dévolue dans la division du travail.

Je m'étonne qu'on mette la technologie en parallèle avec des approches qui sont d'une tout autre nature, puisqu'elles concernent des aspects du social (démographie, économie, sociologie et politique). Traiter ainsi de la technologie, c'est d'emblée poser que celle-ci a sur la société des effets directs, non médiatisés par les structures économiques, politiques, etc. ; c'est en fait adopter une perspective déterministe, affirmer qu'à tel état des techniques correspondent univoquement des formes sociales spécifiques.

Ce point de vue est suffisamment battu en brèche par la recherche en sciences sociales, et en particulier en histoire, pour qu'on le rejette ici sans autre forme de procès. D'ailleurs, si l'on devait prendre au pied de la lettre ce que dit ce chapitre sur l'invasion des langues autres que le français par l'intermédiaire des nouvelles technologies, le scénario de la "francophonie créatrice" deviendrait caduc : son volontarisme serait bien incapable de renverser ce "colonialisme électronique".

J'ai déjà fait implicitement état de mes commentaires sur le chapitre économique dans les pages qui précèdent. Le traitement de la question de l'adoption d'une langue dans la perspective d'un calcul coûts/bénéfices a ses limites, car il ne prend pas en considération explicitement les structures sociales qui fournissent le cadre de ce calcul. Mais il rejoint à coup sûr certains aspects importants de la détermination de cette adoption. Je me réjouis en particulier que référence soit ici faite au thème du marché du travail, aux occupations, à la scolarité et aux revenus, déterminants si importants des stratégies linguistiques des divers groupes sociaux.

Le chapitre sur la politique est inégal. Le concept de modernisation, souvent mis à contribution pour expliquer l'évolution du Québec au tournant des années soixante, est bien insuffisant pour rendre compte des dilemmes auxquels fait face la société québécoise en ce moment. Par contre, et même si l'auteur s'en défend, ce sont probablement ses fréquentes références aux classes sociales dans ce chapitre qui constituent les contributions les plus intéressantes à l'explication des politiques linguistiques. Ainsi en est-il de la

proposition selon laquelle la présente législation linguistique québécoise n'a pu être adoptée qu'avec l'appui des forces syndicales, forces maintenant affaiblies par la difficile conjoncture économique que nous traversons. De même, l'auteur cerne bien les dilemmes que pose à notre société un développement économique beaucoup moins centré sur l'État et où les acteurs principaux risquent d'être des firmes privées, en particulier des multinationales, beaucoup moins respectueuses des aspirations nationales.

Les considérations sur l'action future du gouvernement fédéral en matière linguistique sont beaucoup moins fouillées que ce n'est le cas dans le chapitre sur la démographie. Elles les contredisent d'ailleurs directement, et nulle réconciliation de ces vues n'est malheureusement offerte dans le rapport. Quant aux analyses sur la priorité que l'opinion publique n'accorderait plus à la question nationale et sur le caractère adulte, c'est-à-dire conservateur (sic), du nationalisme québécois actuel, elles s'appuient au mieux sur des données très superficielles.

Le chapitre sur la culture et les valeurs est un bien piètre compte rendu des connaissances accumulées par la sociologie sur la société québécoise. D'abord parce que cette discipline ne limite pas ses efforts à l'établissement d'un catalogue des valeurs des populations qu'elle étudie. Elle tente plutôt d'établir un rapport entre celles-ci et la structure des relations sociales, qui en est à la fois la cause et la conséquence. Mais aussi parce que les matériaux de ce chapitre oscillent entre le trivial (ouverture de la société québécoise, pluralisme, hétérodoxie, altérité) et les impressions superficielles sans contenu analytique précis ("démassification", "désinstitutionnalisation", "déformalisation").

Le découpage disciplinaire qui structure la première partie du texte comporte un troisième inconvénient, qui est apparu en filigrane des commentaires que nous avons faits plus haut sur chacun des chapitres. Aucune perspective théorique commune ne traverse ni ne vient unifier ceux-ci ; ou plus précisément, la perspective implicite dans laquelle se situent la plupart d'entre eux est un économisme assez simple, fondé sur la volonté d'optimisation de simples détenteurs de capital (humain ou matériel) et inattentif aux structures sociales dans lesquelles interagissent ces acteurs. Il m'apparaît possible de penser les choses autrement, et je livrerai dans la prochaine et dernière section quelques réflexions à ce propos.

5. JALONS POUR D'AUTRES SCÉNARIOS

On peut retenir une idée importante du rapport de l'Institut Gamma, mais en la reformulant. L'économie et la société québécoises sont orientées vers l'ouverture, et les stratégies protectionnistes à l'égard du français ne pourront en conséquence nous tenir lieu de seule politique linguistique : trop nous y fier comporte le danger de nous isoler des courants mondiaux, ou alors de précipiter et d'engloutir dans ces courants ceux qui refuseraient le Québec maximal (par émigration ou par assimilation sur place). Faut-il pour autant abandonner entièrement ces stratégies au profit du libre-échange linguistique ? Faut-il également faire dépendre l'avenir du français au Québec de la réussite des tentatives de revitalisation de cette langue ailleurs au Canada et dans le monde ? Ces deux propositions du rapport de Gamma sont un saut dans l'inconnu dont les risques sont évidents et dont la nécessité n'est aucunement démontrée.

Ce qu'il faut retenir du présent rapport, en d'autres termes, ce n'est pas son programme spécifique, mais plutôt la nécessité d'inventer et de proposer au Québec un projet socio-économique renouvelé qui incorpore l'usage du français. Quels seraient les contours d'un tel projet ? Il faut certes que l'économie y ait une large place, que les Québécois puissent y gagner leur vie en occupant des niches intéressantes dans une division internationale du travail en constante évolution. Pour cela il faut penser calcul et optimisation, bien sûr. Mais encore faut-il choisir astucieusement l'échelle et le terme, les acteurs et l'horizon temporel qui serviront à définir ce calcul et ce projet.

On peut, comme le fait implicitement l'Institut Gamma, considérer les agents économiques comme étant distribués sur une échelle unidimensionnelle. En haut, ceux qui possèdent un capital important (humain ou matériel), ceux qui sont susceptibles de ne plus faire bénéficier le Québec de celui-ci, ceux qu'il ne faut pas heurter ou accabler de trop d'"irritants". Plus bas, à divers niveaux, ceux qui ont moins de contrôle sur la situation, ceux qui seront davantage les objets que les sujets des transformations sociales qui assaillent notre mode de vie : multinationalisation au plan économique, mondialisation au plan culturel, interdépendance, voire dépendance au plan politique, etc. Dans cette perspective, il faut empêcher le mouvement en cascade que pourrait provoquer un protectionnisme linguistique entravant.

Je crois, pour ma part, qu'il faut envisager les choses dans une perspective différente, au centre de laquelle se trouvent les notions de bien collectif et d'interdépendance. On entend par biens collectifs, en sciences sociales, les biens auxquels il est difficile de rendre l'accès proportionnel à la contribution des acteurs à leur production ; en d'autres termes, ce sont des biens dont tout un chacun peut tenter de

profiter sans faire sa part. On donne habituellement comme exemples la défense nationale ou un milieu écologique sain, mais on pourrait aussi compter parmi eux le civisme et la courtoisie, une certaine harmonie sociale ou du moins l'absence de conflits sociaux déchirants, ou encore la capacité de vivre dans sa langue[5]. Dans tous ces cas, la tentation pour chaque individu ou chaque groupe de tirer seul son épingle du jeu peut conduire à des effets pervers, l'agrégation de ces volontés individuelles signifiant l'abandon, par tous regretté, du bien collectif.

Ces problèmes relatifs aux biens collectifs se résolvent, bien imparfaitement, lorsque les individus et les groupes établissent entre eux des conventions, des règles du jeu qui, en imposant plus ou moins uniformément des contraintes à chacun, assurent la réalisation des biens collectifs. C'est d'ailleurs parce que de telles contraintes sont nécessaires que l'État est si souvent engagé dans la poursuite des biens collectifs.

Il ne faudrait pas en conclure, cependant, que cette poursuite implique toujours l'usage de la force, dont l'État a en principe le monopole. Les sanctions sont aussi d'ordre moral et symbolique. Elles concernent souvent des individus[6], mais aussi des groupes qui, même quant ils sont antagonistes, conviennent de soumettre leur action à des normes permettant l'atteinte de quelque objectif supérieur.

Tout ceci m'amène à parler d'interdépendance et à souhaiter que cette notion soit introduite dans ce débat sur un projet renouvelé de vie en français au Québec. Il faut identifier les acteurs socio-économiques qui doivent être engagés dans un tel projet : employeurs, travailleurs autonomes, cadres, spécialistes de tous ordres, employés, vendeurs, ouvriers, agriculteurs, oeuvrant dans le secteur public ou dans les différents contextes du secteur privé, grandes ou petites

---

5 Seul le chapitre sur la démographie reprend un tel thème à son compte, et encore est-ce en dehors du modèle économique qui domine implicitement le rapport. On y affirme en effet : "La langue est un acquis collectif qui ne peut être consommé qu'en commun. On ne peut avoir un langage privé : il faut qu'il soit partagé avec les autres. Par conséquent, il est tout à fait pertinent de soulever la problématique démographique." Je serais tenté d'ajouter : et aussi de soulever dans cette perspective les problématiques économique, sociologique et politique.

6 Qu'on pense par exemple aux décorations, dont le "sociologue" Napoléon Bonaparte a bien montré l'extraordinaire pouvoir de persuasion.

entreprises, secteurs de pointe, bastions industriels ou secteurs mous, régions métropolitaines ou périphériques, etc. Il faut les amener à négocier leurs différences, à passer des accords, à convenir de façons de réorganiser le travail au Québec qui permettent à la fois d'avoir une économie dynamique et de la faire fonctionner en français. De tels compromis ont déjà présidé d'ailleurs, si l'on en croit le rapport, à l'adoption des récentes lois linguistiques québécoises.

Ma position n'implique pas une opposition farouche à tous les éléments du scénario de la "francophonie créatrice". Un assouplissement de la législation linguistique québécoise deviendra sans doute souhaitable avec le temps. Il devra cependant être réalisé non pas sous la menace des scénarios "Porto Rico" ou "Louisiane", mais dans le cadre d'une entente de développement social du Québec en français. La même chose vaut pour d'éventuelles politiques de revitalisation du français à l'échelle du Canada et de la francophonie. Il ne faut pas, selon moi, faire d'une situation canadienne qui a souvent échappé à notre emprise et d'une situation mondiale bien difficile à modeler selon nos désirs les conditions de l'avenir du français au Québec. C'est plutôt de notre propre dynamique que viendra d'abord notre capacité d'influer sur ces conjonctures extra-québécoises.

Je ne considère évidemment pas avoir établi le bien-fondé des opinions que j'ai énoncées dans les quelques derniers paragraphes. Mais je crois avoir indiqué que d'autres scénarios que ceux de l'Institut Gamma peuvent être envisagés. Je me permets en terminant, à la fois pour mieux illustrer mon propos et pour proposer une piste de recherche sur la question, d'évoquer les exemples de la Suède et des Pays-Bas, auxquels il est fait allusion dans le rapport. Voilà deux pays qui ont mis au point des modèles de concertation entre forces sociales antagoniques (les fameux "piliers" de la société néerlandaise et les classes sociales dans le cas du modèle suédois). Voilà aussi deux pays qui préservent leur identité linguistique, même si une partie importante de leur population est polyglotte et même si les langues d'origine n'appartiennent en rien à l'ensemble des grandes langues universelles. Ces deux phénomènes ne sont-ils pas reliés ? N'y a-t-il pas lieu d'examiner quelle place est faite aux questions d'identité culturelle au sein des ccompromis sociaux qu'ont engendrés ces sociétés ?

Il n'est bien sûr pas question d'importer ici un modèle de société étranger. Mais on pourrait probablement s'inspirer avec profit de telles expériences pour conjuguer ici l'économique avec le social et le politique, pour créer ici un espace où il est avantageux de travailler et d'investir en français, un espace où peut se déployer le génie et la créativité de notre société. Le projet est difficile, certes, mais il me paraît plus réaliste que celui de la "francophonie créatrice" et plus apte à nous empêcher de devenir la Louisiane ou Porto Rico.

CHAPITRE IV

PROSPECTIVE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Gabriel Gagnon
Sociologie
Université de Montréal

Dans sa première partie, le rapport Gamma synthétise de nombreuses données (démographiques, technologiques, économiques, politiques, culturelles) pour dégager 25 "tendances lourdes" et 7 "faits porteurs d'avenir" et évaluer leur impact linguistique probable. Cette première synthèse, critiquable à plusieurs points de vue, amène l'auteur à élaborer trois scénarios à long terme dont la logique interne n'est pas évidente et qui semblent découler autant des choix idéologiques de Gamma que d'une analyse serrée des variables.

1. LES VARIABLES MOTRICES

1.1. DÉMOGRAPHIE

Les statistiques les plus récentes obligent à revoir les indices de fécondité de la page 45 à la baisse, pour la population francophone : une importance accrue de l'immigration, francophone ou non, devrait en découler à moyen terme pour contrebalancer la réduction prévue de la population. Si l'on ajoute à cela l'incertitude au sujet de la législation linguistique, depuis le changement de la conjoncture politique du 2 décembre 1985, on est amené à relativiser davantage le poids démographique des francophones et des francogènes au Québec d'ici 2005, qui pourrait être beaucoup plus faible que prévu.

1.2. TECHNOLOGIE

L'optimisme de l'auteur sur la participation du Québec à la révolution technologique, qu'elle s'effectue en français ou en anglais, semble mal soutenu par les faits, la dépendance du Canada tout entier en matière de technologie de pointe ayant plutôt tendance à s'accentuer. Le libre-échange éventuel avec les États-Unis et le désengagement des gouvernements face à l'économie ne pourront qu'accélérer cette évolution négative.

1.3. ÉCONOMIE

Dans le domaine économique, seulement deux tendances lourdes ont un impact linguistique très positif : "l'accroissement du pourcentage des cadres francophones au Québec" (14) et "l'essor du français en tant que langue du travail au Québec" (17). Encore ici, les nouvelles politiques de privatisation mises de l'avant par le gouvernement québécois ne semblent pas devoir favoriser ces tendances, déjà contrariées par la croissance sans emploi et la désindustrialisation (tendances lourdes 12 et 13).

Dans ce chapitre, je trouve assez contestable la notion de "contenu linguistique des biens" (page 140) sur laquelle pourrait s'appuyer une "neutralité croissante des consommateurs québécois concernant la langue de consommation" (tendance lourde 16). Ce n'est pas, à mon avis, seulement autour des biens dits culturels que se manifeste la préférence pour le français, mais autant dans l'achat d'une maison, d'une automobile ou d'un ordinateur ou des services d'entretien qui leur sont liés. Cette tendance devrait d'ailleurs s'accroître avec le niveau d'éducation. Ce n'est donc pas parce que "la part du revenu consacré à l'achat de biens non essentiels et ayant un contenu linguistique élevé croîtra à un rythme moins élevé qu'auparavant" que "cela signifique que l'utilisation du français comme langue de consommation ne croîtra pas ou croîtra peu" (page 149).

1.4. POLITIQUE

Ce chapitre devrait être remis à jour pour tenir compte de la nouvelle conjoncture qui, tout en précisant certaines de ses intuitions, vient surtout confirmer ses grandes faiblesses.

"Le conflit persistant entre l'idéologie de la privatisation et celle du dirigisme" n'a plus une "issue incertaine" (tendance lourde 20). Les politiques du gouvernement Bourassa en matière de privatisation risquent, comme on le prévoit à la page 173, de déséquilibrer les forces syndicales et de transférer "le rôle régulateur de l'activité économique et sociale (sic) des grandes sociétés". Ces tendances "pourraient marginaliser les gains observés depuis 30 ans par la population francophone du Québec et entraver de façon irréductible le rendement visé par les politiques linguistiques du gouvernement du Québec" (page 174).

Ceci est d'autant plus vrai que le consensus sur ces politiques linguistiques ne semble plus exister. Contrairement aux prévisions de la page 190, qui suggèrent que les deux partis politiques "adopteront très probablement des politiques visant la préservation des acquis et

non leur expansion ou leur réduction", c'est autour de la question linguistique qu'est en train de se bâtir le principal clivage entre le parti libéral et le parti québécois. Même si elles sont partiellement imposées par les tribunaux et peuvent sembler administrativement justifiables dans certains cas, les modifications à la loi 101 apparaissent quand même à une bonne partie des francophones comme un retour en arrière, imposé au parti libéral par des membres anglophones et allophones qui lui fournissent une bonne partie de ses fonds électoraux. Ce débat vient contredire les affirmations du rapport (page 187) sur la "maturation du nationalisme québécois" : il semble avoir plutôt pour effet de "réveiller le nationalisme endormi et lui redonner une vitalité militantiste". Loin d'atténuer le débat linguistique, la nouvelle conjoncture politique risque donc de l'envenimer.

1.5. TRANSFORMATIONS SOCIOCULTURELLES

Cette section est tout à fait insuffisante, à la fois incomplète dans ses analyses et pauvre dans ses conclusions. Puisque ce sont, autant que la démographie et l'économie, les formes de sociabilité et les valeurs qui détermineront l'avenir du français au Québec, il faudrait prendre ces dimensions fondamentales au sérieux dans toute tentative de prospective. Ce n'est sûrement pas le cas ici. Les "conclusions concernant les changements sociaux" de la page 202 sont des banalités, peu appuyées d'ailleurs dans le cas du leadership de Montréal. Effectuer un diagnostic sur les habitudes de consommation culturelle exclusivement à partir de deux sondages ponctuels sur les habitudes d'écoute à la télévision relève de la mystification. Affirmer à partir de cette seule base que "l'espace mental" des Québécois et de leurs voisins anglo-canadiens et américains "est relativement le même et, qui plus est, a servi les efforts de la communauté québécoise afin de consolider ses initiatives économiques, politiques et culturelles depuis les années 60" (page 204) c'est, en plus de rédiger une phrase mal bâtie, manquer de sérieux et faire fi de nombreux travaux de sociologues, d'anthropologues et d'historiens qui éclairent au contraire l'importance de notre spécificité culturelle (Dumont, Rioux, Linteau, Durocher, Ricard etc.).

Sur ces bases, on ne peut ajouter foi au diagnostic rétrospectif des pages 207 et 208.

En effet, à partir de quelles études peut-on affirmer que "l'expérience professionnelle et récréative des Québécois présente des similitudes quant à la valorisation de la langue anglaise et ce, dans toutes les sphères observées".

Par ailleurs, si la culture au sens anthropologique est un tout où les différents niveaux d'activité s'imbriquent, il devient contradictoire d'affirmer : "Au moment même où les Québécois sont davantage conscients de leur rôle dans les activités économiques et sociales qui les concernent, ils ne semblent pas préoccupés outre mesure par la traduction en termes culturels de leurs aspirations."

La troisième conclusion est incompréhensible. On ne sait pas bien si ce sont les "aspirations" ou l'"expérience culturelle collective" qui vont dans le sens de l'assimilation. Contrairement à l'interprétation qui semble retenue par l'auteur, les anthropologues soutiennent habituellement que c'est l'expérience culturelle collective qui résiste à une assimilation facilitée par les aspirations nouvelles.

Si l'on passe à la "prospective des modes de vie et du système des valeurs", on retrouve la même superficialité.

Il faudrait effectuer des études plus poussées sur les conséquences culturelles de l'ouverture plus grande du Québec et du Canada sur l'extérieur, sur les États-Unis en particulier.

Il faut se méfier, à défaut d'études sérieuses sur la question, de trop lier "désinstitutionnalisation", "démassification" et émergence de l'économie dite "informelle". Les effets de ces mouvements se font aussi bien sentir dans le secteur formel, où ils stimulent gestion participative, déconcentration, cogestion et autogestion.

Le pluralisme de la société québécoise demanderait vraiment d'être éclairé davantage, d'autant plus qu'il recèle, aussi bien qu'une tendance au narcissisme, de nouvelles dimensions communautaires, qui ne passent plus par le politique pour s'exprimer.

Les considérations sur le nouvel entrepreneur "francogène", opposé à l'intellectuel nationaliste, ne se fondent non plus sur aucune étude scientifique. N'assiste-t-on pas au contraire à une convergence entre ces deux groupes, concrétisée par l'évolution récente du Parti québécois ?

Si le Conseil veut disposer d'une prospective adéquate de la langue française, il lui faudra reprendre le travail sur les variables culturelles, sous peine de voir des postulats "économistes" escamoter une partie essentielle de la réalité, ce qui me paraît évident dans le cas des scénarios esquissés dans la deuxième partie du rapport.

2. LES SCÉNARIOS

Dans ma critique des scénarios proposés, je mettrai d'abord en doute, à partir de mes remarques précédentes, la conclusion d'ensemble de la page 226 sur l'avance du français au Québec et son recul à l'extérieur ; je m'attaquerai ensuite à la cohérence interne des scénarios "Porto Rico" et "Louisiane", pour déboucher sur une version enrichie du scénario de la "francophonie créatrice", que je favorise personnellement comme le possible le plus souhaitable.

2.1. L'HYPOTHÈSE DE BASE

Le recul du français dans le monde, sous l'effet combiné de facteurs économiques, technologiques et démographiques, ne semble plus faire de doute. Il en est de même de la diminution de l'importance du Québec et des francophones dans l'ensemble canadien. L'évolution récente des indices de fécondité, la tendance à la privatisation de l'économie et surtout les changements récents apportés à la législation linguistique m'amènent cependant à être beaucoup plus pessimiste que l'auteur sur l'avance du français au Québec. Il semble que, contrairement aux prévisions de la page 261, l'impact de la démographie et de la politique ne suffira pas à contrecarrer les effets négatifs de la technologie, de l'économie et même du système de valeurs. Au sujet de cette dernière variable, je l'ai montré plus haut, les analyses de l'auteur demeurent cependant entièrement insuffisantes.

2.2. LE SCÉNARIO "PORTO RICO"

L'association qui est faite ici entre québécitude maximale et marginalisation économique ne me paraît fondée ni théoriquement ni dans les analyses qui prétendent l'appuyer.

Dans bien des pays, le souci de l'identité culturelle, loin de conduire à la marginalisation économique, est au contraire un puissant facteur de développement. On n'a qu'à songer à la Suède, à la Finlande, à Israël et à de nombreux petits pays dont la culture nationale est pourtant beaucoup plus isolée et minoritaire que celle des pays francophones qui, malgré leur déclin relatif, demeureront un ensemble important au niveau mondial, au tournant du siècle.

De même, depuis 1960, au Québec, le développement économique a coïncidé avec les efforts des québécisation, sur lesquels il s'est appuyé. On peut donc imaginer un Québec qui continuerait à aller dans

ce sens, en vue de réaliser une souveraineté basée sur une autosuffisance accrue en matière économique, entièrement compatible avec une certaine prospérité.

Ce scénario que j'appellerais le scénario "Finlande", plutôt que le scénario "Porto Rico" ne m'apparaît cependant pas très probable, à moins qu'une crise économique ou politique grave ne vienne redonner vigueur au mouvement indépendantiste avant que le déclin démographique ait fait son oeuvre.

2.3. LE SCÉNARIO "LOUISIANE"

Encore ici l'association qui est faite entre perte de l'identité culturelle et croissance économique accélérée ne découle ni des leçons de l'histoire et de la géographie, ni des analyses présentées dans la première partie du rapport. C'est ici que les postulats "économistes" de l'auteur s'expriment le plus clairement.

La Louisiane n'est pas, que l'on sache, parmi les États les plus prospères chez nos voisins du sud. Le niveau économique global des Louisianais a très peu à faire avec les choix linguistiques de sa minorité d'origine française. Rien ne nous affirme d'ailleurs que, malgré son assimilation, cette minorité ait pleinement profité du développement économique de l'État.

D'autres exemples éloquents, ceux de l'Irlande, du pays de Galles et de l'Écosse par exemple, montrent clairement que l'assimilation d'une société dominée à la culture dominante et la perte de l'identité linguistique ne conduisent pas nécessairement à la prospérité économique, bien au contraire. Dans des pays où les minorités dominées sont concentrées géographiquement, le choix de l'assimilation peut favoriser une couche de la population, mais signifie généralement émigration ou marginalisation économique pour le plus grand nombre.

Au Canada, le sort fait aux minorités francophones nous confirme dans cette hypothèse qui m'amène à parler ici du scénario "Écosse" ou "Acadie", plutôt que du scénario "Louisiane".

Ce scénario modifié, il m'apparaît aujourd'hui à la fois le plus probable et le moins souhaitable.

Plusieurs indices nous montrent que le Québec risque de devenir à plus ou moins long terme une société duale, à deux vitesses, où les préférences linguistiques viendraient se calquer sur les inégalités économiques. Ce que le Commissariat général du Plan craignait en 1980

pour la société française[1] risque de s'appliquer au Québec de façon encore plus draconienne : nous trouverions d'un côté un "sous-ensemble adapté aux technologies nouvelles, intégré à l'espace mondial, fait d'hommes modernes, aptes à manier l'informatique et les techniques de pointe, ainsi que les langues étrangères", et de l'autre "un vaste secteur traditionnel incarnant l'héritage de nos traditions culturelles, constitué d'organisations isolées de la concurrence internationale, faisant pénétrer plus lentement les technologies modernes, d'institutions de redistribution, d'hommes moins mobiles, d'un revenu moindre mais d'un mode de vie plus convivial et plus classique".

Au Québec, nous aurions ainsi une minorité composée d'allophones, d'anglophones et de francophones bilingues, tirant sa prospérité de son intégration nord-américaine, face à une majorité de francophones unilingues, mal payés, chômeurs ou assistés sociaux, dont le niveau de vie et l'identité culturelle iraient en se détériorant. Le progrès de la minorité ne saurait déguiser longtemps le sous-développement de l'ensemble.

Cette évolution probable ne pourrait qu'être accélérée par une entente de libre-échange avec les États-Unis et par la poursuite à moyen terme des politiques de privatisation et de bilinguisme amorcées par le gouvernement Bourassa.

2.4. LA FRANCOPHONIE CRÉATRICE

C'est obnubilé par l'optimisme de son hypothèse de base sur l'avance du français au Québec et peu conscient du danger réel présenté par la réalisation éventuelle de son scénario "Louisiane" que l'auteur élabore la perspective souhaitable, pour lui comme pour moi, de la "francophonie créatrice". Les faiblesses inhérentes aux analyses qui fondent ce projet l'empêchent cependant de bien mesurer l'ampleur des tendances à contrecarrer et de définir adéquatement les moyens nécessaires pour réussir.

La "francophonie créatrice" ne se fera pas d'elle-même, à partir de politiques incitatives à l'intérieur et de concertation accrue dans l'ensemble du monde francophone. Elle demande à mon avis un ensemble de politiques et de législations, sans lesquelles l'hypothèse "Acadie" et la société duale ne pourront être évitées.

---

[1] J. Amando et C. Stoffaes, "Vers une socio-économie duale ?", dans : Commissariat Général du Plan, La Société française et la technologie, La Documentation française, Paris, 1980.

i. Une politique linguistique qui devrait garder pour encore un bon moment son caractère coercitif au niveau de l'école, du travail et de l'affichage.

ii. Une politique d'immigration contrôlée ici, de façon à compenser par des "francogènes" le déclin démographique issu de la baisse de natalité et du vieillissement des "baby boomers".

iii. Des politiques économiques où l'État ne laisserait pas trop rapidement sa place à des entrepreneurs privés encore bien fragiles face aux multinationales américaines.

iv. Des politiques sociales basées sur la redistribution, de façon à éviter que le progrès économique futur ne soit accaparé par une minorité mieux adaptée au contexte anglophone nord-américain.

v. Une politique culturelle qui ne se contenterait pas d'aider les industries culturelles et de soutenir la création, mais qui stimulerait les formes de solidarité sociale qui, au niveau des familles, des associations, des villages, des quartiers et des régions, font la force et la spécificité d'un "Québec tricoté serré", selon la belle expression de Marcel Rioux.

vi. Ce n'est qu'appuyé sur une telle dynamique politique globale et à long terme que nous pourrons songer à "une stratégie cohérente et efficace du français dans le monde" (page 268), qui, sans ces efforts à la base, s'apparenterait au rôle du moulin à prières dans la prévention des inondations.

CHAPITRE V

LE "QUÉBEC RÊVÉ" DE GAMMA

Hubert Guindon
Sociologie
Université Concordia

Depuis le recours aux "sacrifices" des temps bibliques pour apaiser Jaweh ou pour s'en attirer les faveurs, en passant par la consultation solennelle des oracles au temps des empires grecs et romains, la crainte de l'avenir et la volonté de le contrôler ont souvent incité les chefs d'État à consulter des personnages marginaux supposément doués d'une science occulte et mystérieuse. Sorciers, chamans, cartomanciens, astrologues, parapsychologues et plus récemment futurologues sont autant de personnages qui ont surgi dans des époques et des cultures différentes pour répondre à la demande de ce marché de l'avenir. Quand il s'agit de prédire l'avenir à long terme, le monde de la science moderne n'est ni plus ni moins occulte que le monde de la pensée magique. Cette étude en est un magnifique exemple. Dans l'élaboration des trois scénarios plausibles (Porto Rico, la Louisiane et la Francophonie créatrice), science et pensée magique se confondent si parfaitement que l'on passe tout naturellement de l'un à l'autre sans s'en rendre compte et en toute assurance. La rigueur analytique a cédé le pas à l'imagination créatrice, et la culture politique de l'auteur devient la boussole de l'histoire future.

Ce n'est pas la compétence des auteurs, mais l'illusion qui est intrinsèque à la nature même de leur démarche qui est ici mise en cause. La nature chimérique de cette entreprise intellectuelle se conçoit facilement si, au lieu de regarder l'avenir, on se tourne vers le passé. Qui aurait pu prévoir en 1904 la crise économique de 1929 ? Qui aurait pu prévoir en 1935 la révolution tranquille de 1960 ? En 1948, la crise du pétrole de 1973 ? En 1940 l'implication américaine au Viêt-nam et leur défaite par les Vietcongs ? Qui aurait pu prévoir dans l'entre-deux-guerres que le "made in Japan", synonyme d'imitations mal faites, deviendrait le symbole de la fine pointe de la technologie 30 ans plus tard ?

Chacun de ces événements, pleins de tendances lourdes (TL) et de faits porteurs d'avenir (FPA), pour reprendre des termes chers à cette étude, symbolise des tournants imprévus de l'avenir, qui ont façonné l'histoire. Les comprendre maintenant qu'ils ont eu lieu est une entreprise loin d'être achevée ; prétendre qu'on aurait pu les prévoir est totalement déraisonnable. L'avenir des peuples comme la carrière des individus ne devient intelligible, Dieu merci, qu'après s'être déroulé, et non pas avant.

Dénué de sa prétention scientifique, on peut discuter des idées maîtresses contenues dans le Rapport sur la Prospective de la langue française au Québec. L'analyse de l'évolution de cinq variables motrices, à savoir la démographie, la technologie, l'économie, la culture et la politique, semble intéressante de prime abord. Toutefois, ce modèle d'analyse est purement mécanique, et aucune théorie n'explique la nature et l'effet de l'interaction de ces variables entre elles. Un lien artificiel est construit en introduisant deux concepts : celui de tendance lourde et celui de fait porteur d'avenir. Le premier se réfère à des tendances empiriques que la littérature révèle ; le second reflète essentiellement la vision privilégiée des auteurs. Ces réserves majeures établies, nous passerons en revue deux des cinq variables motrices : la technologie et la démographie. Dans un deuxième temps, nous analyserons de façon critique les trois scénarios proposés dans ce rapport.

Des chapitres traitant des cinq variables dans le rapport, le meilleur est nettement celui sur la démographie ; le plus faible, celui sur la technologie. Les autres se situent entre ces deux pôles.

Le chapitre sur la technologie et le français nous annonce que la révolution technologique se fait en anglais et qu'elle véhicule des valeurs étrangères au Québec. Toutes les révolutions industrielles et technologiques se sont faites en anglais depuis plus de deux siècles, et elles ont toujours véhiculé des valeurs étrangères. Le problème est que ces valeurs "étrangères" sont "occidentales", parce qu'elles ont pénétré tout l'Occident, et à moins que je ne me trompe, le Québec en fait partie. Or, si toutes les langues nationales occidentales ont réussi à survivre à ces révolutions technologiques antérieures, de l'imprimerie à l'électricité, des chemins de fer à l'énergie nucléaire, pourquoi ne pourraient-elles pas le faire pour l'informatique, la robotique et la bureautique. Ce chapitre nous apprend en outre deux autres choses : primo, que la part du Québec du parc d'ordinateurs canadiens est inférieure à son poids démographique et économique au Canada (19 % du parc total, 22 % des terminaux) ; secundo, que 80,8 % des ordinateurs au Québec sont dans le secteur privé, 9,3 % dans le secteur public et 9,9 % dans le secteur parapublic. Ce que le chapitre ne nous dit pas, c'est la distribution du parc d'ordinateurs entre francophones et anglophones. Drôle d'oubli ou d'omission pour un chapitre qui veut mesurer l'impact des révolutions technologiques sur la langue française. Il aurait mieux valu recueillir ces données ou alors laisser tomber ce chapitre qui se contente de nous énoncer des banalités.

Le chapitre le plus étoffé du rapport est celui sur la variable démographique. Toutefois, il s'amorce péniblement. À la page 23, on s'aperçoit, au tableau 11.2, qu'en 1981, si l'on additionne ceux qui parlent l'anglais seulement, ceux qui parlent le français seulement, ceux qui parlent les deux et ceux qui ne parlent ni l'un ni l'autre, on

arrive à un total de 110 % des 6 369 085 citoyens au Québec. À la page suivante, on s'aperçoit, au contraire, que si l'on divise la population québécoise de 1981 en Anglais, Français et allophones, selon la langue parlée à la maison, des mêmes 6 369 085 citoyens cités plus haut, il en disparaît mystérieusement 600 020. Avec une telle magie dès le début, la confiance du lecteur est sérieusement mise à l'épreuve.

Malgré ce début chancelant, le portrait démographique est bien dessiné. Le poids du Québec au Canada est en baisse. L'assimilation des francophones hors Québec est à la hausse, ce qui diminue le poids démographique des francophones au Canada. Par contre, le poids démographique des francophones au Québec est à la hausse, en partie à cause de l'accroissement naturel, mais également à cause de l'exode des anglophones et aussi de leur taux très bas de natalité. Les allophones, dont le taux de natalité est plus élevé que celui des anglophones et des francophones, contribuent à des transferts linguistiques croissants vers le français à cause de la loi 101. En bref, un Québec de plus en plus français, dans un Canada de plus en plus anglais.

Ces grands traits de l'évolution démolinguistique avaient déjà été tracés par les travaux de Richard Joy, il y a une vingtaine d'années. Les recensements de 1971 et de 1981 ont prolongé les tendances lourdes qu'il avait décelées. La francisation progressive du Québec et l'anglicisation croissante du Canada reflètent, selon lui, des processus historiques que l'on peut retracer depuis le début des recensements. L'auteur de ce chapitre se proclame d'accord avec lui. Moi aussi.

Là où je prends mes distances vis-à-vis de ce chapitre, c'est lorsqu'il traite du seul fait porteur d'avenir (FPA) qu'on y trouve. Après avoir constaté un solde migratoire négatif au Québec de 201 175 personnes durant les années 1970, l'auteur constate que cette tendance à la baisse du poids démographique du Québec au Canada va se poursuivre à moins d'un renversement provoqué par des politiques appropriées (page 20). Nous apprendrons à ne plus imposer le français aux immigrants, mais à leur fournir des incitations à l'apprendre. Cela revient en somme à supprimer la loi 101. Dans ce chapitre, les nouvelles politiques auraient comme but de maintenir le poids relatif du Québec au Canada. Cet objectif n'a évidemment rien à voir avec la langue française au Québec, pour deux raisons que l'auteur lui-même a soulignées : l'assimilation des francophones hors Québec va se poursuivre et le solde migratoire négatif a contribué à la francisation accélérée du Québec parce que ce sont très majoritairement des anglophones qui sont partis.

Quel avantage y a-t-il pour le français à maintenir ou à légèrement augmenter le poids démographique du Québec au Canada ? Cela ne changera en rien son poids politique. Une minorité de 22 % ou de 26 % demeure

une minorité d'impuissance pratiquement égale. Le poids politique réel commence, en démocratie, à 51 %.

"Une partie des allophones (ceux qui résident au Québec) apprendront le français et une partie des anglophones hors Québec apprendront le français si cette langue reste attrayante et intéressante" (le souligné est dans le texte, page 22). Un tel avertissement fraternel me rend perplexe. D'abord, merci de l'honneur que vous nous ferez. Mais si je comprends bien l'attrait du français dans le scénario de la francophonie créatrice, c'est qu'il ne sera plus nécessaire de l'apprendre même au Québec. "Intéressante", dois-je conclure, se rapporte sans doute à la quantité d'"incitations" que le même scénario nous enjoint de donner. Alliance Québec, semble-t-il, a fait du chemin en démographie.

Finalement, un petit point sur la constitution de 1981. L'auteur de ce chapitre prétend avec acharnement et assez singulièrement (page 49) que "la nouvelle constitution a légitimé la loi 101 dans tout ce qu'elle avait d'essentiel". Elle n'étend pas aux immigrants, même à ceux de pays anglophones, le droit à l'école anglaise et ne dit rien concernant l'affichage et la langue de travail. Je rappellerai à l'auteur que la constitution dans le modèle britannique comprend et le texte de loi et la jurisprudence. Qu'il soit patient : la jurisprudence, d'ici quelque temps, va dire ce que la constitution ne dit pas. Qu'il ne s'alarme pas.

Ce qui étonne dans ce chapitre à la fois nuancé et, dans l'ensemble, au diapason de la réalité, c'est qu'il servira de tremplin au scénario privilégié par le rapport : celui de la francophonie créatrice où, principalement, le français au Québec sera sauvé par une vibrante francophonie mondiale et les immigrants, purement "incités" à devenir francophones. Or, les immigrants et les anglophones ne sont jamais devenus bilingues comme groupe, à moins d'y avoir été contraints. On nous demande de croire maintenant que, les contraintes enlevées, ils le deviendront avec enthousiasme. Moi, je ne connais pas de tendances lourdes, voire même légères, qui appuie cette prétention. Au contraire, l'auteur admet que la loi 101 a été nécessaire pour astreindre les immigrants à s'intégrer, par l'école française, à la société concrète dans laquelle ils venaient vivre.

Les inconséquences de ce chapitre proviennent, à mon avis, des contraintes qui lui ont été imposées par le "paradigme" qui sous-tend tout ce rapport (voir pages 10 et 17). Il situe le français au Québec dans deux environnements : E-1, l'environnement québécois, et E-2, l'environnement extérieur canadien et mondial. Or, le fait est, disent-ils, que le français est à la baisse au Canada et à la baisse dans le monde. Donc, à long terme, il sera à la baisse au Québec. Beau tour de passe-passe, rempli de postulats gratuits.

Première question. Qu'arrive-t-il aux pays dont la langue n'a pas de contexte mondial, ce qui revient à dire aux pays qui n'ont pas eu d'empire ? Car la francophonie ainsi d'ailleurs que le Commonwealth sont autant de cas où la soi-disant dimension mondiale est le résultat d'empires coloniaux désintégrés. L'espagnol est encore la langue des colonies de l'Espagne, dont l'empire a été le premier à s'effriter. Le Québec a perdu ses assises coloniales il y a plus de deux siècles, et on y parle encore le français même si une autre colonie s'y est confortablement installée. Si ces contextes mondiaux étaient nécessaires à la survie ou à la vitalité d'une langue, pourquoi parle-t-on encore le grec en Grèce, le finlandais en Finlande, le hongrois en Hongrie ? Et la liste pourrait s'allonger indéfiniment.

La même question se pose par rapport à la vitalité du français dans l'ensemble du Canada. En quoi est-ce que la vitalité du français au Québec est-elle dépendante du maintien du français au Canada hors Québec ? La tendance lourde réelle, énoncée d'ailleurs dans ce chapitre, est que l'assimilation des francophones hors Québec s'accompagne de la francisation accrue du Québec. Le rôle crucial des environnements extérieurs mondiaux pour le maintien et la vitalité des langues nationales n'a aucune base scientifique ou empirique. Mais il est, semble-t-il, solidement ancré dans l'imagination de l'auteur de ce rapport.

Passons aux trois scénarios proposés par ce rapport. Ils se greffent aux chapitres qui les précèdent, mais n'en découlent pas. Ils sont le fruit d'une imagination créatrice, et après les avoir lus, bien crétin celui qui ne saurait dire lequel est souhaitable. C'est incroyable le rapprochement que l'on peut faire entre la prospective soi-disant scientifique et les contes de fées... pour enfants en bas âge. Tout d'abord, pourquoi trois scénarios et non pas six, dix, vingt ou cinquante ? Plus on augmente le nombre de scénarios, plus la zone d'ignorance que l'on promet de réduire augmente de façon menaçante. De plus, les démographes, dont les plus imprudents ont été les premiers à faire des prédictions à long terme, nous donnent toujours trois courbes. Trois scénarios : deux cauchemars et un rêve. Est-ce ça la pensée magique ?

Le scénario "Porto Rico", c'est la "québécitude maximale au prix de la marginalisation économique" ; le scénario "Louisiane", c'est "la croissance économique accélérée au prix de la perte de l'identité culturelle". L'auteur ne résume pas en une seule phrase le scénario de la "francophonie créatrice".

Ce qui frappe dans le choix des noms des deux premiers scénarios, c'est le mépris de l'histoire et de la réalité. La marginalisation économique de Porto Rico n'est pas causée par l'attachement des Portoricains à leur identité culturelle. La preuve en est que toutes les

Antilles françaises, anglaises ou espagnoles sont semblables du point de vue de la marginalisation économique. Le lien politique avec les États-Unis a permis à des millions de Portoricains d'émigrer aux États-Unis, où ils constituent encore un prolétariat à bon marché.

Le scénario "Louisiane" jouit également d'une bienheureuse ignorance de l'histoire et de la réalité. Les "Cajuns" ou Acadiens n'y sont pas allés librement et, contrairement à ce que l'on prétend, ils n'ont pas connus de croissance économique accélérée. Le rapport aurait pu nommer ce scénario tout simplement : "Francophones hors Québec". Les francophones hors Québec paient leur propre économie par la perte croissante de leur identité culturelle et linguistique. Et ce processus est désormais irréversible.

Ce n'est pas seulement l'histoire de Porto Rico et de la Louisiane qu'ignore l'auteur de ce rapport. Le déracinement de ce travail nous donne une lecture de l'histoire du Québec qui est très répandue chez les Anglo-Canadiens et les francophones qui leur sont inféodés. Cette lecture présume que la marginalisation économique des Québécois est le fruit d'un isolement entêté, inspiré par l'Église, alors que la réalité est qu'ils ont été exclus comme peuple du capitalisme industriel, de façon consciente et délibérée, avec la complicité active de l'État qui en découla.

La marginalité économique des Québécois se rétrécira davantage non pas, comme le prétend effrontément ce rapport, lorsque l'on n'imposera plus le français, mais bien lorsqu'il aura été suffisamment imposé pour que la grande entreprise fonctionne dans la langue du peuple dans lequel elle s'est insérée. Les immigrants suivront s'ils veulent rester au Québec. Sans le savoir et sans le vouloir, les immigrants ont servi et servent encore à assurer la survie des institutions anglophones. Comme cadres subalternes et comme clientèle de ces institutions, qu'il s'agisse de l'entreprise, de l'école ou de l'hôpital, ils leur ont permis de rester intactes, alors que le nombre d'anglophones continuaient de péricliter depuis plus d'un siècle.

L'idée que le Québec regretterait son indépendance à cause du prix économique qu'il aurait à payer, rengaine bien connue lors du référendum, est, dans ce rapport, attribuée maintenant à la langue et à la culture française elles-mêmes. Voilà pourquoi ce rapport se doit de conclure à la nécessité d'un salut extérieur : la francophonie créatrice. Le raisonnement est simple et stupide. Le français est à la baisse partout : au Canada et dans le monde. Au Québec, il se portera bien encore pour quelque temps. Le Québec se doit donc d'être le chef de file d'une revitalisation de la francophonie mondiale. La francophonie mondiale étant devenue créatrice arrachera l'admiration du monde, et le Québec, au centre de cette admiration, sera par le fait même assuré de

prospérer à long terme. Quel beau conte de fée! Ce que ce conte de fée oublie de dire, c'est que lorsqu'une jeune fille chétive, pas trop solide sur ses pieds, maltraitée de surplus depuis longtemps par sa belle-mère, devient enceinte, elle a de plus fortes chances soit de faire une fausse couche, soit de mourir en accouchant. En somme, si ce rapport est de la science, donnez-moi de la littérature.

Je serais malvenu, après ce que je viens d'écrire, de me substituer au rapport Gamma et de faire des prévisions sur l'avenir de la langue française au Québec au cours du prochain quart de siècle. Ce qu'il importe d'avoir, et que ce rapport n'a pas, c'est une perspective historique qui dépasse les 20 dernières années.

L'avenir de la langue française au Québec est entre les mains des Québécois. De façon plus précise, l'enjeu se pose d'abord à Montréal. On a écrit bien peu de choses sur la structure linguistique de Montréal. C'est pourtant là que se joue l'avenir du français au Québec. Nous devons être conscients des aspects inquiétants de l'avenir (parmi lesquels on pourrait compter ce rapport, s'il était pris au sérieux), mais également des gains acquis depuis un siècle.

Il est vrai qu'en 1861 Montréal était à majorité anglaise. Il est également vrai que l'accroissement progressif du nombre de francophones a pris l'allure du développement d'une classe de prolétaires. Il suffit de marcher dans le Montréal d'aujourd'hui, de l'est à l'ouest, pour voir les traces de l'ampleur géographique de ce statut socio-économique. La petite bourgeoisie francophone, c'est à Québec qu'elle se trouve. Elle était composée de familles liées aux institutions politiques. Montréal se composait essentiellement de prolétaires francophones, coiffés d'une élite anglaise. Montréal, c'était une immense "compagny town", même s'il y avait plusieurs compagnies. La misère des Montréalais, qui coïncidait avec l'émigration massive des Québécois en Nouvelle-Angleterre a atteint son sommet vers la fin de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Brandir, comme le fait ce rapport, le spectre de l'émigration n'est pas convaincant, car il y avait un exode encore plus massif des anglophones du Haut-Canada. Et croyez-moi, la "National Policy" de Sir John A. Macdonald n'avait pas comme objectif d'enrayer l'émigration francophone. L'émigration massive n'aurait lieu que s'il y avait côte à côte un marasme économique et une prospérité mirobolante. Cette situation se produit rarement : l'Alberta, avant l'écrasement du prix du pétrole, en fut un bien court épisode. Encore faudrait-il que les États-Unis ouvrent les portes, ce qui n'est plus dans leurs coutumes. Et si cela devait se produire un jour, ce serait les immigrants qui s'y précipiteraient les premiers, car il faut bien se l'avouer, le Canada ne fut jamais pour la très grande majorité d'entre eux, le premier choix.

La différenciation sociale des Montréalais était très limitée jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Outre les professionnels et les notables des paroisses, quelques compagnies de fiducie et deux banques assez modestes, c'était un peuple d'ouvriers oeuvrant dans des petites entreprises de textiles, de chaussures, de propriété étrangère. Les grandes sociétés subventionnées par l'État canadien se gardaient bien d'embaucher les francophones. Les grandes entreprises industrielles ne les embauchaient que s'il y avait pénurie de main-d'oeuvre et jamais au-dessus du rang de manoeuvre, si possible.

On s'accommodait de leur présence physique dans leurs propres quartiers, mais ils étaient pratiquement exclus de leurs structures économiques. Jusque vers 1965, toutes les associations volontaires étaient dirigées par des anglophones et fonctionnaient en anglais ; les grandes compagnies ne payaient de taxes qu'à la commission scolaire protestante. On a décrit ces "deux solitudes" comme étant un fait regrettable, alors qu'en fait il a dû être savamment planifié pour être tellement réussi.

Nos ancêtres sont parvenus à nous arracher de cet état de choses. Le mouvement Desjardins a pris naissance au pire de cette crise. Le mouvement coopératif s'est implanté péniblement en même temps. L'Église, que tout le monde s'est acharné à proclamer la cause de notre misère, a appuyé ces mouvements en leur fournissant locaux, personnel et "sermons" du haut de la chaire. C'est l'Église qui incarnait la nation à l'époque, et c'est elle qui a donné à cette dernière son territoire. Impuissante à Montréal, elle était besogneuse en province. Si la Caisse populaire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs nous fait sourire aujourd'hui et provoque l'étonnement des touristes peu habitués à voir des institutions financières porter de tels noms, il reste que c'est un reliquat historique qui témoigne du rôle de l'Église et non de l'État dans notre pénible ascension hors du prolétariat généralisé.

C'est dans l'après-guerre que la différenciation sociale des francophones à Montréal s'est engagée définitivement, et c'est avec la révolution tranquille qu'elle a pris son essor. Lorsqu'elle fut suffisamment développée, le mouvement national réapparut sur la scène politique, et la question linguistique devint alors une question politique. C'est à Montréal que la question linguistique se pose, et c'est là qu'elle doit être résolue. Ce n'est pas en remettant en cause l'acquis si péniblement obtenu, comme ce rapport nous exhorte à le faire, qu'on assurera l'avenir du français au Québec. Au contraire, c'est le Canada anglais qui doit inspirer notre comportement dans le domaine de la langue. C'est tellement inconcevable pour eux qu'une autre langue que l'anglais soit la langue de la société civile qu'ils n'ont pas besoin de loi 101 ou de Bureau de la langue anglaise ou de ce qu'ils appellent avec dédain une "police linguistique". C'est l'ensemble des citoyens qui sont et font la police. Quand nous adopterons leurs moeurs,

l'avenir de la langue française au Québec sera assuré. La conquête du territoire urbain de Montréal, l'élargissement des assises économiques, ("l'entrepreneurship" québécois fait maintenant l'envie de l'Ontario, me dit-on) et le citoyen policier de la langue dans le quotidien de la société civile sont les trois routes à suivre pour assurer au français un avenir prometteur au Québec.

Les chefs d'États, disais-je au début, consultaient les oracles. L'histoire ne dit pas s'ils les écoutaient souvent...

CHAPITRE VI

PROSPECTIVE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Pierre-André Julien
Sciences politiques
Université du Québec à Trois-Rivières

INTRODUCTION

L'analyse qui suit est sévère. Cette sévérité provient de plusieurs lacunes constatées dans le document. Mais ces faiblesses pourraient toutefois provenir d'un mandat limité, d'un budget trop restreint et ainsi d'un temps-chercheur trop faible. De même, chacun a sa propre interprétation de l'évolution récente ou future de la francophonie, au Québec et dans le monde, ce qui ne peut conduire qu'à certains biais différents de ceux des auteurs. Aucune recherche n'est neutre.

Ces remarques préalables faites, cette analyse portera d'abord sur l'ensemble de l'étude, pour ensuite s'arrêter à chacun des chapitres. À la fin, tel qu'entendu, il sera proposé les éléments d'un scénario normatif ayant pour but de renforcer la francophonie au Québec.

1. CRITIQUE D'ENSEMBLE

Dans l'ensemble, on remarque d'abord que cette étude est très inégale. Elle est faite d'un mélange d'analyses très légères, sinon superficielles, et de recherches plus sérieuses auxquelles on peut d'ailleurs rattacher les travaux biens connus de chercheurs tels que G. Mattews (pages 25 à 66) ou F. Vaillancourt (pages 122 à 142).

L'étude oublie, volontairement ou non, de rattacher la réflexion à une ou des théories générales d'évolution sociale, qui expliqueraient les bouleversements en cours et permettraient de mieux situer non seulement les changements actuels au point de vue de la langue française, mais aussi les obstacles majeurs ou les chances à saisir pour renforcer celle-ci. Nous pensons par exemple à la théorie de la mutation, particulièrement discutée en Europe depuis quelques années. Le mot est mentionné au début du chapitre IV, mais le concept est peu ou mal utilisé.

La théorie de la mutation annonce la fin du système de régulation de la deuxième révolution industrielle, en faveur d'une autre forme de régulation industrielle, difficile à préciser, mais ouvrant probablement le champ à de multiples interstices ou possibilités que pourraient saisir de petites sociétés comme le Québec. Cette mutation expliquerait les diverses "crises" en cours ou à venir, tant dans le domaine économique (les récessions de 1975 et 1982) que politique (les renversements

successifs de gouvernements de gauche ou de droite) ou sur le plan des valeurs (la laïcisation de nos sociétés et la prolifération des sectes...). C'est la montée de l'incertitude, mais aussi du possible, l'un n'allant pas sans l'autre. Les auteurs semblent accepter, même s'ils s'en défendent parfois, l'idée que les soubresauts actuels ne sont que des ajustements d'un système de régulation un peu essoufflé, s'expliquant par des circonstances fortuites telles que les chocs pétroliers et les effets pervers d'un keynesianisme trop utilisé. Ainsi, d'après eux, les contraintes de l'environnement nord-américain ou internationnal seraient des données ou un carcan laissant peu de marge de manoeuvre. Nous y reviendrons.

Enfin la partie analyse de l'étude est continentale ou se limite à peu près exclusivement au problème du Québec en Amérique du Nord. Or, l'avenir de la francophonie ici ne peut être qu'intimement reliée à sa situation mondiale ; et plusieurs stratégies de survie et de développement ne peuvent ou ne doivent s'établir qu'en conjonction ou en collaboration avec les autres pays partiellement ou entièrement de langue française. Cette possibilité est bien rappelée dans le troisième scénario et dans le résumé à la fin. Mais il est surprenant qu'elle ne soit pas analysée en détail dans le texte, alors qu'elle constitue à notre avis, et à celle des auteurs, je crois, une variable majeure sinon essentielle pour construire quelque scénario que ce soit.

1.1. REMARQUES SUR LE CHAPITRE I

Sur le chapitre I, il n'y a pas grand-chose à dire. Ce chapitre explique la démarche de la prospective et situe le problème de la langue française au Québec dans son environnement national et international. Les choix des variables environnementales sont justifiés, même si l'on préférerait un autre ordre.

1.2. REMARQUES SUR LE CHAPITRE II : L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Le chapitre II amène beaucoup de questions, d'autant plus qu'il porte sur la variable démographique constituant le premier support d'une langue vivante. Ce chapitre analyse sept "tendances lourdes", dont une seule est étudiée en détail, soit la tendance 5 portant sur l'accroissement du poids démographique des francophones unilingues au Québec. Mais il apparaît très surprenant que, pour cette tendance ou pour les autres tendances, on utilise peu ou pas les différentes projections démographiques au moins jusqu'à 2001.

Par exemple, dans la tendance 1, on parle de la baisse du poids démographique de la population québécoise entre 1951 et 1981 au Canada. Mais qu'en sera-t-il après ce dernier recensement ? Est-il réellement possible de contrer les prévisions de Statistique Canada d'un ratio de 23 %, avec une politique nataliste et d'immigration ? Quelles seraient les conditions minimales pour réussir une telle politique et quand commencerait-elle à avoir des effets ? Les auteurs discutent de ces questions en un ou deux paragraphes, alors qu'il existe plusieurs études qui les ont abordées. On n'utilise pas plus de prévisions à moyen ou à long terme pour les tendances 2, 3 et 6.

Mais le plus grave, c'est l'analyse de la tendance 4 en un seul paragraphe, à la page 22, soit le problème du français dans le monde. Comme nous l'avons dit, les auteurs reconnaissent dans le scénario 3 et dans la conclusion générale que toute politique volontaire du Québec pour soutenir sensiblement le dynamisme de la langue française ici ne peut réussir qu'en conjonction avec les autres membres de la francophonie mondiale. On s'attendrait donc à une étude plus poussée, d'une part, de l'évolution démographique des francophones dans le monde, par rapport aux autres pays industrialisés ou par continent et, d'autre part, de l'usage dans le monde de la langue française, sans avoir besoin de remonter à Napoléon. L'O.N.U. et l'O.C.D.E. font des projections démographiques relativement valables. On connaît certains travaux sur l'évolution du français d'usage, par exemple dans les pays africains. Madagascar vient de revenir depuis peu à une politique d'enseignement du français à l'école primaire. Pourquoi n'a-t-on pas analysé ces évolutions ?

Pour la tendance 7, on n'utilise même pas les rapports du commissaire aux langues, qui a pourtant beaucoup à dire sur l'évolution du bilinguisme dans les institutions fédérales. C'est probablement pourquoi dans le troisième scénario, à la page 251 par exemple, on parle vaguement de concertation avec les autres gouvernements canadiens, alors qu'une stratégie basée sur l'opinion publique pourrait être élaborée rapidement pour appuyer vigoureusement au moins l'action du commissaire aux langues officielles, qui ne semble pas avoir beaucoup d'effet actuellement.

À la page 21, on mentionne en trois lignes les possibilités d'agir sur la migration, sans discuter des conditions et des limites de cette politique, même si on parle plus loin de l'émigration surtout anglophone.

On pourrait aussi critiquer d'autres éléments de ce chapitre, par exemple l'optimisme des auteurs à propos de la force de la loi 101, à la page 47 (qu'en est-il des possibilités d'érosion en douce de cette loi ?), ou l'absence de réflexion minimale sur l'évolution des Acadiens

du Nouveau-Brunswick et des Franco-Ontariens, deux cas où ces minorités sont suffisamment importantes pour entrer peut-être dans des stratégies futures.

1.3. REMARQUES SUR LE CHAPITRE III : LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Le chapitre III sur la révolution technologique reprend assez bien les diverses informations qui circulent actuellement dans plusieurs milieux du Québec. Celles-ci sont limitées, pas souvent à jour face à un changement accéléré, et peuvent être interprétées de diverses façons. On ne peut reprocher aux auteurs de sauter un peu trop facilement à certaines conclusions, sauf que les interprétations peuvent être tout autres. Diverses études complexes conduites actuellement au Québec, et qui peuvent être comparées à des études internationales connues, montrent : premièrement, que l'implantation ou la diffusion des nouvelles technologies au Québec se fait à un rythme à peu près semblable à ce qui se fait ailleurs ; deuxièmement, que cette diffusion est, un peu partout dans le monde, plus lente que prévue, sauf dans certaines branches industrielles telles que l'automobile ou l'avionnerie, à cause de multiples résistances socio-économiques ; troisièmement, que leur diffusion se fait aussi dans les P.M.E. ou les petites organisations, à mesure que leur utilisation est facilitée ("friendly-usual", taille et prix réduits...) ; quatrièmement, que leur impact est très diversifié selon les branches industrielles, le type d'emploi et de profession, le genre d'utilisation, l'évolution de la demande, l'innovation associée, etc.

Les auteurs ont raison de rappeler que le problème du français vis-à-vis des nouvelles technologies se situe plus au niveau de l'utilisation de celles-ci que de ses productions, puisque dans ce dernier cas le Québec sera toujours désavantagé par rapport aux énormes économies des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, etc. Mais cela n'empêche pas de se spécialiser dans certains créneaux comme le font les Suédois, en particulier dans la création, la traduction et l'adaptation de logiciels, faisant ainsi d'une pierre deux coups, en améliorant l'usage du français et en élargissant le marché dans les autres pays francophones. Déjà, l'expertise acquise dans les services publics (de santé, de justice, etc.) se situe relativement à la pointe dans le monde.

Les auteurs, ici encore, parlent peu des moyens possibles pour améliorer ou changer, selon le cas, les tendances. Par exemple, à propos de l'usage du français scientifique, l'État québécois pourrait facilement faire ce que commence à mettre en place la France : associer toute subvention, bourse, commandite, à un pourcentage minimal de publication en français. Il pourrait aussi multiplier l'aide à des publications francophones (revues, livres...), conjointes ou non avec les

autres pays francophones. D'ailleurs certains changements en ce sens sont en train de se faire, par exemple dans les sciences administratives aux influences pourtant terriblement américaines. Pourquoi pas ailleurs ? Nous pensons aussi à une stratégie soutenue de pression auprès des responsables et de communication auprès du public au sujet du scandale, des dizaines de fois dénoncé, du peu d'importance de la R & D financée par le gouvernement fédéral au Québec (cette part n'a à peu près jamais dépassé 13 % et a même diminuée dans les dernières années). Il nous semble qu'un gouvernement acceptant le fédéralisme ne devrait pas être gêné pour une telle opération!

Ce domaine de la science et de la technologie constitue un champ majeur effectivement menaçant pour l'avenir à moyen terme du français, comme le précise les auteurs.

Des efforts particuliers doivent être entrepris, efforts dont l'impact peut être en partie mesuré, et qui pourraient donner des fruits importants du côté du dynamisme souhaité dans le troisième scénario. Ici aussi, rien n'est joué, du fait que la révolution technologique est encore jeune et que les "degrés de liberté" sont encore nombreux.

1.4. REMARQUES SUR LE CHAPITRE IV : LA VARIABLE ÉCONOMIQUE

Dans le chapitre sur l'environnement économique, les auteurs associent la mutation à l'expansion des multinationales et au bouleversement de la hiérarchie des branches industrielles. De plus, ils lient ces changements à la révolution technologique. D'une part, la mutation est beaucoup plus complexe que cela et, d'autre part, les nouvelles technologies ne sont pas la cause, mais plutôt une réponse possible à ces changements.

Sans entrer dans le détail, et en rappelant que des auteurs comme Alain Piette, Robert Voyer, Michael Piore, etc. ont étudié ces phénomènes en détail, on peut discuter de l'expansion des multinationales. D'un côté, celles-ci font face à la concurrence de nouvelles entreprises et à diverses politiques étatiques et surtout aux limites causées par la bureaucratie dont parle Parkinson ou Peter. Ce n'est pas pour rien que l'on voit se multiplier les quasi-faillites de grandes entreprises comme la Continental-Illinois ou la ESM Government Securities aux États-Unis, British-Leyland en Angleterre, Creusot-Loire en France, Dome Petroleum ou Massey-Ferguson au Canada. Même le sauvetage de Chrysler a été payé extrêmement cher et n'est pas encore assuré pour l'avenir. Et la vague actuelle de prises de contrôle, d'O.P.A., de fusions, repose sur des jeux d'écriture ne changeant rien à une réalité qui évolue. D'un autre côté, on assiste à peu près en même temps dans tous les pays industrialisés au retournement de la tendance séculaire à la concentration. Non

seulement les P.M.E. se multiplient et créent plus d'emplois qu'il n'en disparaît dans les grandes entreprises, mais leur part de la valeur ajoutée augmente. Le phénomène est mentionné trop rapidement à la page 122, alors qu'il est très important.

Au moins trois raisons expliquent ces bouleversements économiques profonds. D'abord, la consommation évolue rapidement. On est passé d'un marché de pénétration à un marché de remplacement. D'autant plus que la période de reconstruction d'après la guerre, suivie du boom des naissances, est terminée. De plus, avec l'augmentation de la richesse, le marché se segmente rapidement, ce que reconnaisse rapidement les auteurs du chapitre VI. Ensuite, le travail est en crise. Finie l'organisation scientifique du travail (le taylorisme ou l'O.S.T.), compensée par la croissance des salaires. Les travailleurs d'ici, plus instruits et plus critiques, recherchent de nouveaux statuts sociaux et réclament qu'on reconnaisse leurs besoins de créativité et d'initiative. Les grandes entreprises essayent de repenser leurs systèmes de relation de travail avec des succès très divers. Tout ceci remet en cause la consommation et la production de masse, qui avaient marqué la seconde révolution industrielle. Ou du moins, la segmentation des marchés diminue l'importance de cette consommation de masse, et la production de masse est transférée dans les nouveaux pays industriels, là où les travailleurs acceptent souvent l'O.S.T. Troisièmement, les nouvelles technologies à base d'informatique et donc d'information sont plus propices (comme plusieurs études l'ont montré) à la production de courtes séries. Tout cela est favorable à la P.M.E., travaillant en sous-traitance ou non[1]. Pendant ce temps, le surendettement des pays en voie de développement les empêche de soutenir une nouvelle consommation de masse.

Ce bouleversement relativise de façon importante la onzième tendance lourde. L'effet sur la langue est plus complexe que les auteurs ne le disent (page 113). D'ailleurs, la partie 4.2 nuance cette tendance. De plus, la réindustrialisation (tendance 12) est en cours au Québec comme ailleurs par l'intermédiaire en particulier des P.M.E., contrôlées en bonne partie par des francophones. Les auteurs admettent cette augmentation du contrôle économique francophone (pages 144 à 147). La tendance 13 doit être aussi fortement nuancée : on continue à créer des emplois, mais à un rythme encore insuffisant pour les besoins. D'où le maintien des taux de chômage comme l'a montré Pierre Lamonde[2]. Les tendances 14 et 17 vont dans le sens de ce qu'on a dit pour la tendance

---

1 Voir à ce propos La P.M.E. dans un monde en mutation, Presses de l'Université du Québec, 1986.

2 Pierre Lamonde, L'utopie du plein emploi, 1986.

12. La tendance 15 est probablement vraie ; mais le nombre d'anglophones diminuant, l'effet sera beaucoup moins important. Quant à la tendance 16, nous divergeons d'opinion avec les auteurs : la segmentation des marchés dont on vient de parler s'accompagne d'une augmentation de la part des services dans la consommation, services purs ou services associés aux biens (par exemple, services conseils). Ceci est conforme d'ailleurs à la "loi" définie au XIX^e siècle par l'économiste Engel.

Or, les services devront être de plus en plus en français, à moins que la tendance 5 ne soit infirmée!

1.5. REMARQUES SUR LE CHAPITRE V : LA VARIABLE POLITIQUE

Le chapitre V touchant à la politique est intéressant. Mais à notre avis, il ne donne pas suffisamment d'importance à l'action gouvernementale sur le développement de la langue. Il reprend en partie certaines théories fonctionnalistes très simplistes, à la façon d'Albert Breton. Au contraire de ce que les fonctionnalistes affirment, l'action de l'État ne sert pas uniquement à avantager ceux qui l'appuient. Par exemple, nous sommes surpris qu'il y ait peu d'études au Québec qui aient compris toute l'importance des sociétés d'État et de la loi 101. Camille Bronsard a démontré théoriquement les liens étroits entre le culturel et l'économique[3] et Jean-Luc Migué a expliqué l'importance des réseaux d'information économique pour soutenir le développement. On sait que les relations d'affaires sont à la base du développement industriel et des bonnes occasions à saisir. Ces relations se font aussi bien à partir des contacts que l'on a faits sur les bancs des universités que sur les terrains de golf et au club social. Les entreprises d'État, en multipliant les postes de direction pour les francophones, ont élargi considérablement le réseau d'information économique francophone. La loi 101, en obligeant les entreprises anglophones à engager des francophones, a créé un pont entre les réseaux d'information des anglophones et des francophones, augmentant considérablement les chances pour ces derniers. La montée des cadres et des entreprises francophones rappelée au chapitre précédent et le nouveau dynamisme de ce que certains ont appelé "la classe montante" soutiennent cette hypothèse.

Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, un certain retrait de l'État québécois peut être compensé par une action plus forte du secteur privé en faveur de la langue française, et cela même si le gouvernement fédéral essaie de freiner la francisation (tendance 18). D'ailleurs, le

---

[3] Voir son dernier article dans : Économie appliquée, n^os 3, 4, 1984.

territoire privilégié pour les hommes d'affaires québécois, après celui du Québec, n'est pas le reste du Canada, mais le marché de la Nouvelle-Angleterre, comme cela a toujours été le cas (voir les statistiques d'exportation). Rappelons sur ce point qu'à l'encontre de certains experts qui prévoyaient le déclin continu de l'économie de l'Est de l'Amérique en faveur de l'Ouest et du Sud, les États de l'Est ont retrouvé un nouveau souffle.

Cette relation nord-sud continuera à fragiliser le Canada, encore plus que ne le dit la tendance 19. Ce pays est un château de carte ou un système artificiel créé à l'encontre des tendances naturelles nord-sud (Colombie-Britannique et Côte Ouest américaine, Prairies et Plaines centrales, Québec et Maritimes et Nouvelle-Angleterre...). D'ailleurs c'est probablement une des raisons qui amènent les dirigeants fédéraux, soutenus ou dirigés par les lobbies ontariens (y trouvant leur intérêt pour vendre leur production), à retenir coûte que coûte le Québec dans la confédération. Il suffit de bouger une seule carte dans un château de carte pour que tout s'écroule.

Ajoutons qu'il est surprenant que les observateurs de la scène politique canadienne aient à peu près tous oublié de parler d'un changement majeur, aussi important que la montée de l'indépendantisme au Québec, qui est en train de changer l'équilibre canadien, soit la croissance rapide de la richesse de l'Ouest canadien. En effet, tant que l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique profitaient des paiements de péréquations, ces provinces acceptaient d'oublier leurs intérêts pour une union ou du moins des relations privilégiées avec les États au sud de leur frontière. Mais depuis la fin des années 60, elles versent plus qu'elles ne reçoivent du fédéralisme canadien. C'est pourquoi elles vont continuer à réclamer un meilleur équilibre, sinon des changements profonds dans ce fédéralisme bâti en faveur des provinces centrales et en particulier de l'Ontario. Tout cela n'aidera pas à améliorer l'identité canadienne (page 181).

Dans le débat de centralisation-décentralisation, nous aurions aimé qu'on fasse un certain parallèle avec l'évolution des autres fédérations dans le monde (R.F.A., Australie, États-Unis...), même si le fait que le Québec ait une langue différente limite la comparaison. Qu'en est-il de la perception de cette évolution par les citoyens ? Par exemple, en février 1985, un sondage montrait toujours que les Québécois continuent à donner plus d'importance à leur gouvernement dans la conduite de la plupart des domaines publics!

Le problème du conflit entre privatisation et dirigisme (tendance 20) peut être vu aussi de façon différente de ce qu'en disent les auteurs. Il est vrai que l'État-providence est en crise. Mais n'est-ce pas simplement une crise de maturité ? Est-il possible de penser que

dans des sociétés de plus en plus urbaines et donc plus collectives, on puisse parler d'une diminution du rôle d'arbitre de l'État, alors que les conflits potentiels augmentent à cause de la promiscuité croissante ? N'oublions pas que même les biens privés tels que le domicile sont devenus relativement publics ; leur construction ou leur destruction relève d'un plan d'urbanisme, de la préservation du patrimoine, et leur utilisation est limitée par tout effet sur le voisinage (bruits, entretien...).

Le problème n'est pas "moins d'État", mais comment l'action de l'État doit se faire. Rappelons que le retrait de l'État dans certaines régions (exemple de la proposition 13 en Californie, page 183) s'est renversé dans les dernières années en un accroissement de l'intervention des gouvernements subalternes. En d'autres mots, en même temps que l'on élisait des gouvernements conservateurs aux États-Unis et en Angleterre, on assistait peu après à la victoire des gouvernements socialistes en France, en Suède, en Nouvelle-Zélande, etc.

1.6. REMARQUES SUR LE CHAPITRE VI : LES TRANSFORMATIONS SOCIOCULTURELLES

Dans ce chapitre sur les transformations socioculturelles, les auteurs semblent pessimistes sur l'évolution de la québécitude. Ils se servent entre autres de l'augmentation de l'écoute de la télévision anglophone. Ne connaissant pas les études citées à l'appui, nous aimerions bien savoir si les enquêtes ont porté aussi sur la proportion du temps consacrée à cette écoute. Même si 47,5 % des francophones écoutent aussi bien la télévision de langue française que celle de langue anglaise, si la dernière écoute ne dure que pour 10 % ou 20 % du temps d'écoute, cela n'a pas la même gravité.

Il existe toutefois d'autres moyens de vérifier la différence socioculturelle des Québécois. Ainsi, l'économiste torontois Kristian Palda, en utilisant le concept d'élasticité du revenu, a démontré des différences importantes au niveau de la consommation entre les Québécois et les Ontariens. Ces différences sont d'ailleurs à la base du développement de la publicité à la québécoise plutôt que pancanadienne et de l'expansion des firmes québécoises de publicité. Édouard Cloutier, de l'Université de Montréal, a aussi trouvé des différences assez considérables dans les conceptions américaines, canadiennes-anglaises et canadiennes-françaises de l'idée d'égalité[4]. Jane Jacobs, de Toronto, fait la même observation à propos de la question de l'occupation du territoire dans Canadian Cities and Sovereignty Associations. B. Lee

---

[4] H M.H, 1979.

Whorf, dans Langage, Thought and Reality[5], n'avait-il pas montré la relation particulière entre la langue et la vision du monde ?

Ainsi, encore ici, il y aurait encore beaucoup de recherches à faire pour mieux étayer et préciser les tendances. Il ne suffit pas d'opposer "stratégie d'ouverture" à "stratégie de repli" ; tout dépend du niveau et de la forme de l'ouverture ou du repli. Ces stratégies sont trop vagues et trop subjectives pour être très utiles.

Des concepts "d'autoroute électronique mondiale" (page 20) sont aussi des résumés d'idées qui n'ont pas beaucoup de sens à cause de leur caractère trop imprécis. D'ailleurs, n'a-t-on pas montré à plusieurs reprises que l'augmentation fantastique des moyens de communication et des messages de toutes sortes n'a pas entraîné une plus large et une meilleure information ? Joseph Folliet parle d'effet de "méthridatisation", A.H. Hyman et P. Shetseley, d'effet de saturation... Les auteurs se contredisent eux-mêmes en parlant d'information internationale croissante et en même temps de "démassification, désinstitutionalisation et déformalisation". Si le "pluralisme, l'hétérodoxie et l'altérité" augmentent, l'américanisation des Québécois sera de moins en moins massive ou de plus en plus diluée.

C'est pourquoi les auteurs simplifient le problème en associant la nouvelle élite entrepreneuriale (tendance 25) à des valeurs exclusivement américaines qui s'opposeraient aux valeurs des autres Québécois. Des analyses préliminaires tendent à montrer qu'une bonne partie des nouveaux entrepreneurs sont nationalistes. Il ne faut pas confondre les idées du Conseil du patronat et celles par exemple du gouvernement québécois des entreprises. D'ailleurs, il s'agit de fréquenter quelque peu le milieu des affaires pour voir comment le C.P.Q. ne représente même pas les idées des grandes entrepreneurs.

1.7. REMARQUES SUR LE CHAPITRE VII : LES ÉLÉMENTS D'UNE SCÉNARISATION EXPLORATOIRE

Comme le titre le dit, le chapitre VII résume les différents éléments précédents pour pouvoir construire trois esquisses de scénario ; ou plutôt trois scénarios techniques destinés à susciter la réflexion et non pas à présenter des possibilités, malgré les prétentions "probabilistiques" des auteurs. En effet, si les scénarios présentaient réellement des possibilités, il faudrait au moins les expurger de diverses contradictions et nuancer certaines affirmations qu'on ne retrouve même pas dans les chapitres précédents. Il faut bien comprendre que la

---

5 M.I.T. Press, 1962.

grille synthèse I n'est pas une matrice d'effet croisé des impacts les uns sur les autres et ne pondère pas ces impacts. Elle ne peut donc pas servir directement à construire des scénarios.

1.8. REMARQUES SUR LE CHAPITRE VIII : LES TROIS SCÉNARIOS "PLAUSIBLES"

Les trois scénarios ne sont pas et n'ont pas à être "plausibles" ; ils ont pour but de lancer des idées. Par exemple, dans le premier scénario, il importe peu qu'on ait peu ou pas discuté auparavant du bilinguisme supposé croissant anglo-espagnol aux États-Unis. Il n'y a rien d'assuré dans cette tendance, qui serait plutôt un fait porteur d'avenir. Mais cette possibilité demeure intéressante à explorer plus en profondeur, si on décide de construire un tel scénario.

Il en est de même du problème d'une fiscalité plus lourde au Québec, qui n'a d'ailleurs été prouvée que pour les hauts revenus et qui était compensée par des taxes municipales et un prix du logement inférieurs à ceux des autres provinces et par divers autres avantages tels que le régime d'épargne action. Nous avons aussi critiqué la supposée désindustrialisation du nord-est du continent américain et le mouvement accéléré de l'économie vers le sud-ouest du continent.

Ce premier scénario présente beaucoup d'autres contradictions, telles qu'un virage technologique réussi au Québec (page 238), et donc une économie prospère, alors que les revenus demeureraient inférieurs et que l'émigration se poursuivrait.

Ce scénario conduirait au scénario du "Québec maximal" repris de l'étude du Groupe interuniversitaire de prospective québécoise. Mais les auteurs ajoutent ici l'idée nouvelle que ce scénario n'est possible que dans l'isolement. Or, le scénario original était plutôt basé sur un dynamisme international et une fierté retrouvée, soutenant ou favorisant ce dynamisme.

Le deuxième scénario, le scénario "Louisiane", va à l'encontre de l'analyse de l'évolution linguistique au Québec du premier chapitre et des autres études de Georges Mattews et de François Vaillancourt. Il est donc encore moins "plausible" que le premier.

Le troisième scénario, celui de la "francophonie créatrice" est le plus intéressant, mais souffre aussi de certaines contradictions. Il est basé sur la vitalité nouvelle des Québécois francophones et une concertation vigoureuse avec les autres pays francophones. Il parle toutefois de "stratégie de défense" dans le reste du Canada (page 251), ce qui n'est pas très "positif".

De plus, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, il ne s'arrête pas sur le comment. Il est dit "plus difficile à réaliser que les autres" (page 253) et en même temps "éminemment réalisable et se plaçant bien à l'intérieur de la zone des futurs plausibles" (page 255). Ce scénario technique demeure donc aussi simpliste que les autres, surtout lorsqu'il oppose les stratégies de défense ou les stratégies coercitives, genre loi 101, à des stratégies de développement et de dynamisme.

2. UN SCÉNARIO TECHNIQUE POUR LA FRANCOPHONIE AU QUÉBEC

Ce n'était probablement pas le mandat des chercheurs de construire des scénarios réellement "plausibles" et très détaillés. Ce ne pourra pas être davantage le nôtre, surtout après une analyse de quelques jours seulement. Plutôt que de construire un nouveau scénario technique, nous allons partir du dernier scénario de l'étude de Gamma, qui a d'ailleurs un caractère "normatif" et donc prospectif. En effet, la prospective n'a pas à dire ce qui devra arriver, d'autant plus qu'il n'est pas possible de prévoir le futur malgré les prétentions des futurologues ; elle a à discuter des conséquences possibles des décisions prises actuellement et à opposer d'autres décisions possibles qui permettraient de construire au meilleur futur. Le futur n'est pas à prévoir, il est à faire.

Ainsi, à la suite d'une série d'études à l'aide des données du recensement de 1986 et de plusieurs enquêtes sur le déclin du français non seulement au Canada, mais aussi au Québec, et d'analyses presque aussi pessimistes en France sur l'état du français dans le monde, le gouvernement du Québec a entrepris, entre 1988 et 1991, de donner un véritable coup de barre à ses politiques démographiques, linguistiques, scientifiques et économiques. En effet, devant les critiques de plus en plus grandes des politiques dites de "persuasion tranquille", qui transformaient déjà le visage de certains quartiers de Montréal, l'échec de la conférence constitutionnelle de 1987, dû au durcissement des positions des provinces de l'ouest devant un Québec de moins en moins important au Canada, et les ratés de la politique de désengagement économique (le scandale de la vente d'une société d'État à des intérêts québécois, pour être revendue presque aussitôt à des Américains), l'État ne pouvait que réagir.

D'abord, on met en place une politique énergique d'immigration, en particulier venant des pays entièrement ou partiellement de langue française, avec diverses mesures pour faciliter leur intégration et une campagne d'information auprès de la population pour lui faire comprendre l'intérêt de cette politique et favoriser l'accueil. Évidemment, on revient à l'esprit de la loi 101 de la défense de la langue française, tout en poussant sur certaines mesures incitatives, ce qui ne peut

qu'accélérer la francisation des néo-Québécois ou la connaissance et l'usage de la langue française par les Québécois d'origine autre que francophone. Enfin, en concertation et en collaboration avec la France, la Belgique et la Suisse, on met en place toute une série de mesures pour moderniser la langue française et en faciliter et multiplier l'usage, non seulement à l'intérieur des frontières mais dans le monde entier.

Une de ces mesures commence à avoir un effet économique important. C'est, d'une part, l'augmentation de la coopération scientifique au niveau de la recherche et développement et, d'autre part, la mise sur pied d'une banque de sous-traitance de biens et services, pour augmenter les échanges économiques entre les entreprises. Du côté scientifique en particulier, tous les programmes de subventions, aides et commandites venant des gouvernements comprennent des clauses de publications en langue française, partant d'un pourcentage de 40 % pour atteindre 60 % en 1993. Tout nouveau projet n'est accordé que sur la preuve que cet objectif a été atteint dans les projets antérieurs. En même temps, des aides particulières sont libérées pour créer des revues de haut niveau scientifique dans les domaines encore peu ou mal couverts. Au Québec, une vigoureuse campagne a été mise en place contre le gouvernement fédéral, pour qu'il fasse passer le pourcentage de fonds de recherche consentis au Québec de 13 % à 20 % d'ici 1995. Un organisme interuniversitaire et intercentres de recherche privés et publics, constitué de pairs, est créé, tant pour voir à ce que cette politique réussisse que pour stimuler les demandes venant des chercheurs québécois.

De plus, les ministères de l'Industrie et du Commerce, du Commerce extérieur et du Développement technologique, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, de l'Agriculture et de l'Alimentation, etc. se sont concertés systématiquement tout au long de l'année 1988 pour produire le document Bâtir le Québec III, ayant pour objectif de repenser l'ensemble des politiques d'intervention auprès des entreprises et de les orienter de façon à soutenir et à stimuler les entreprises et les services de pointe ou ceux ayant un bon potentiel de développement. On aide les relations entre centres de recherche et entreprises. On multiplie en même temps la coopération entre entreprises des pays francophones, après le succès d'expériences plus limitées servant de modèles. Toutes ces politiques commencent à porter fruit et à avoir des retombées dans la deuxième partie de la décennie 90. L'économie du Québec est vigoureuse. Le chômage a fortement baissé, l'immigration augmente et la coopération économique francophone s'intensifie de plus en plus avec les pays en voie de développement partiellement de langue française.

Il faut dire que ce dynamisme économique renouvelé de la francophonie a été aidé par le bouleversement des équilibres politico-économiques mondiaux. D'une part, alors que l'Union soviétique n'a pas réussi à dépasser les contradictions qui s'étaient fait jour dans les années 70, les États-Unis y ont difficilement répondu, pour toutefois voir confirmer un certain déclin relatif annoncé dans les années 80 par des auteurs tels que H. Lewis et D. Allison[6], S.M. Miller et D. Tomaskovic[7], M. Barker[8] ou C. Henderson[9], etc. De plus, le miracle japonais s'est terminé à la fin des années 80, avec l'accélération du vieillissement de sa population. Le système de production du Japon assis sur la permanence d'une population ouvrière de plus en plus vieillie est fatigué. Et l'État japonais a dû orienter une part de plus en plus grande de son budget industriel pour répondre aux problèmes de retraite et de santé des personnes âgées. Enfin, dans le Marché commun, la France encore relativement jeune a vu croître son leadership à mesure que la République fédérale allemande a dû faire face aux mêmes problèmes de vieillissement que le Japon.

Le Québec, à la fin du siècle, a pu augmenter considérablement son autonomie politique dans une fédération canadienne très incertaine, surtout avec les velléités d'union américaine de l'Ouest. Son économie est forte, bien reliée au monde francophone et aux pays africains partiellement de langue française avec lesquels il a des accords solides, du fait de son passé non colonialiste. Il constitue le leader informel du "Commonwealth francophone", même si la France en assume officiellement la direction. Son taux de natalité a fortement remonté et, malgré l'importance de sa population âgée, son développement pour le XXIe siècle apparaît prometteur.

---

6 H. Lewis et D. Allison, The Real World War : The Coming Battle for the Global Economy and Why we are in Danger of Losing, New York, 1982.

7 S.M. Miller et D. Tomaskovic, Recapitalizing America, Boston, 1983.

8 M. Barker, Rebuilding America Infrastructure : an Agenda for the 1980's, Washington, 1984.

9 C. Henderson, The Darkening Outlook for the U.S. Economy, The Futurist, 1982.